

IWACU

Les voix du BURUNDI

N° 5

Le Magazine

Avril 2012 >

www.iwacu-burundi.org

2 000 Fbu

1972

Massacres, répression

Enquêtes et témoignages

SECURITE

Sous Région / Des rencontres
pour la paix à Fizi p 37

CULTURE

Buta, un témoignage
terriblement profond p 41

**INSIDE
EAC**

p 45 - 46

Massacres et répression

Par Antoine Kaburahe

Dans le Groupe de Presse Iwacu, la moyenne d'âge des journalistes est de 35 ans. Ces jeunes n'étaient donc pas encore nés lors de cet avril noir. Cette génération, comme tout le pays d'ailleurs, paie pourtant les séquelles de « 72 ». Car les massacres suivis d'une féroce répression, certains analystes parlent même avec raison de « génocide », affectent à ce jour le Burundi.

Cette génération, notre génération - j'avais en ce qui me concerne 5 ans- veut connaître, comprendre ce qui s'est vraiment passé. C'est pourquoi nous nous sommes penchés sur cet épisode douloureux de notre histoire.

Nous ne sommes pas des historiens. Mais des journalistes. Nous avons essayé de répondre aux questions de base de notre métier : qui a fait quoi, où, quand, comment et... pourquoi. Si globalement nous avons pu trouver quelques réponses aux quatre premières interrogations, il s'est révélé plus difficile de comprendre pourquoi tout un pays est devenu comme fou. Car, il s'avère que la répression s'est vite déplacée de l'épicentre des massacres, Rumonge, pour s'étendre sur tout le pays.

Ainsi, des gens ont été tués non pas pour ce qu'ils avaient fait, mais pour ce qu'ils étaient. La machine répressive était conduite par les autorités dans un pays où le libre arbitre semblait avoir été annihilé.

Notre constat est accablant : en avril 1972, il y a eu manque de courage, silence, complicité. Devant



l'histoire, ceux qui pouvaient agir ont péché par action ou par omission.

Nous avons retracé la chronologie des faits, recueillis des témoignages inédits. Au-delà des analyses politiques, nous avons donné une grande place au côté humain car les purges faisaient des veuves et des orphelins, des exilés.

Nous sommes conscients que ce travail est forcément limité. Mais il a le mérite d'ouvrir le débat, maintenant que le processus pour la mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation est en cours. Face à l'énormité du traumatisme, parler, témoigner, est une première étape sur le chemin de la guérison et la réconciliation.

Equipe de rédaction

Directeur des Publications : Antoine Kaburahe, **Assistante de direction :** Nadia Mugisha, **Formations et conseils:** Jean Legastelois, **Secrétaire :** Fiacre Bararufise

Rédacteur en chef adjoint (Français) : Dieudonné Hakizimana, **journalistes:** Elyse Ngabire, Christian Bigirimana, Claude Bitsure, Edouard Madirisha, Lyse Nkurunziza, Laurette Banderembako, Nadine Nkengurutse

Rédacteur en chef (Kirundi) : Léandre Sikuyavuga, **Rédacteur en chef adjoint (Kirundi) :** Agnès Ntakirutimana, **Journalistes:** Onesphore Nibigira, Diane Uwimana

Rédacteur en Chef Newsletter & Web: Didier Bukuru, **Rédacteur en Chef adjoint Newsletter & Web:** Roland Rugero, **Journalistes:** Cédric Soledad Uraheza, Freddy Sabimbona, Rénovat Ndashinze

Rédacteur en Chef Iwacu Magazine : Abbas Mbazumutima

Chef Graphiste : Edine Nsabimana, **Assistants graphistes :** Grâce Ntahiraja, Elvis Mugisha

Iconographe : Thierry Niyungeko

Comeraman-reporter : Evrard Niyomwungere

Iwacu communication group: Thomas Pritzl, Estelle Sabiyumva, Marina Nkurunziza, Jérôme Horicubonye

Avenue de France n°6 - Bujumbura Tél. : 22 25 89 57 -
Fax : +257 22 25 89 57 - Site : www.iwacu-burundi.org

EDITORIAL

Avril noir p 3
Par Antoine Kaburahe

DOSSIER 1972

Rumonge, le 29 avril 1972 p 5
Par Christian Bigirimana & Fabrice Manirakiza

Bujumbura, 29 avril 1972 p 9
Par Elyse Ngabire

Avril 1972, un contexte politique propice
à la répression p 10
Par Antoine Kaburahe

Ndayahoze, le visionnaire p 11
Par Elyse Ngabire

Rwanda / La contagion d'outre-Kanyaru p 12
Par Abbas Mbazumutima

Répression / Terreur dans le nord p 14
*Par Dieudonné Hakizimana, Lyse Nkurunziza
et Abbas Mbazumutima*

Gitega, mai 1972, ville martyre p 18
Par Léandre Sikuyavuga

JRR, un outil de la répression p 19
Par Abbas Mbazumutima

1972, des conséquences multiformes p 21
*Didier Bukuru, Jean Claude Bitsure
et Laurette Banderembako*

Les veuves et orphelins de 1972 p 18
Par Léandre Sikuyavuga et Jean Noël Manirakiza

Analyse Le « Plan Simbananiye », a-t-il existé ? p 18
Par Elyse Ngabire

1972, à travers les écrits p 18
Par Roland Rugero

SECURITE



Sous Région / Des rencontres pour la paix à Fizi p 37
Véronique Ahyi-Hoesle

CULTURE

N'apprendra-t-on jamais ? p 39
L'édito de Véronique Ahyi-Hoesle

Les mots pour le dire p 39

Murambi, le livre des ossements

Boubacar Boris DIOP, un auteur éclectique p 40

Découverte du mois p 41

Buta, un témoignage terriblement beau

PELE-MELE p 42

Ils ont dit p 42

On a lu p 42

INSIDE EAC

The East African community : the challenges of the
coming years p 43
By Iwacu



East African Community
integration : energy and
imagination p 47



Rumonge, le 29 avril 1972

« J'avais eu des informations sur les préparatifs de l'attaque »

Par Christian Bigirimana & Fabrice Manirakiza

C'est un témoignage inédit. C'est la première fois qu'Abdul Aziz Ntahiraja, un ancien policier à la retraite raconte ce qu'il a vu aux journalistes.

En 1972, il venait de passer 4 ans dans la police judiciaire des parquets. Il était officier, chef de Brigade à Bururi et dans l'arrondissement de Makamba. Il avait aussi une fonction « d'espion », car au moment où il entre dans la police, la sûreté nationale n'existait pas : « J'étais chargé en même temps des renseignements à Rumonge. »

Peu avant le 29 avril, il affirme avoir eu des informations par le biais de deux personnes (hutu) que des Hutu préparent une attaque à partir de Kigoma, aidés par les Mulelistes : « J'ai informé Jean Bikamba et Gaspard Kazohera alors respectivement procureur et gouverneur de Bururi. Nous avons tenu une réunion à laquelle participait aussi Samuel Nduwilingoma, commandant du camp de Bururi. »

Le petit groupe a décidé d'exploiter cette information. Abdul Aziz Ntahiraja a été chargé de donner un enregistreur aux deux Hutu pour s'assurer de cette information.

La première information est tombée le 15 décembre 1971, indique Abdul Aziz Ntahiraja : « Cet enregistrement prouvait que des préparatifs militaires vont bon train. Ce sont des Maï Mulele Congolais qui formaient ces Hutu. A travers cet enregistrement, nous avons appris qu'ils n'avaient pas encore fixé la date de l'attaque. » Il a, poursuit-il, proposé aux deux informateurs de lui remettre un rapport tous les quinze jours.

Le 15 janvier, 15 février et 15 mars 1972, ils lui ont remis des enregistrements sonores et indiqué que les rebelles avaient programmé l'attaque entre le 15 et 30 avril 1972. « Selon ces enregistrements sonores, les premières attaques devaient se dérouler dans l'arrondissement de Makamba puis au chef-lieu de la province Bururi, ensuite à Bujum-



Arrestations de « suspects » par des militaires burundais à Rumonge, comme l'indiquent ces palmiers à huile en arrière-plan. Ces « suspects » seront vite exécutés

bura », laisse entendre l'ancien policier.

Le 15 avril, ses informateurs lui ont indiqué qu'il fallait s'attendre à une attaque soit le 29 ou le 30 avril.

Le 29 avril 1972, se souvient-il, il y avait une réunion au stade de Rumonge à l'endroit de la population et de toutes les autorités administratives. Elle était animée par Albert Shibura, ministre de l'Intérieur et de la Justice : « Il est venu accompagné par André Yanda, 1er secrétaire général du parti Uprona et Pierre Ndikumana, directeur de la sûreté nationale, nouvellement créée. »

D'après toujours Abdul Aziz Ntahiraja, tous les fonctionnaires de Makamba, de Bururi et Rutana étaient conviés à cette réunion à Rumonge.

L'action d'Albert Shibura

Les souvenirs de l'ancien policier sont précis. Cette réunion commence à 13 heures. Peu de temps après le début des discours officiels, un gendarme vient lui chuchoter à l'oreille que des

gens munis des machettes viennent de tuer un certain Claver, un surveillant à la prison de Rumonge tout près du marché.

Le même gendarme ajoute qu'ils ont vu quatre personnes avec des sacs pleins de machettes : « J'ai directement informé le gouverneur et lui ai demandé de réduire le temps des discours et de dire à celui qui s'apprettait à prononcer le sien d'aller vite à l'essentiel ».

Après le discours du gouverneur de Bururi, se rappelle-t-il, Albert Shibura commence le sien en indiquant que le thème de son discours est la sécurité : « Vous avez acheté des machettes grâce à l'argent de vos palmiers pour attaquer le pays. L'argent destiné à votre développement achètera des armes pour défendre notre pays », défie-t-il d'emblée.

La réunion a pris fin vers 13 h 45 et les invités se sont dirigés vers les bâtiments d'OHP (huilerie de Rumonge) où devait avoir lieu une réception. « Celle-ci a commencé vers 14h30. Albert Shibura et André Yanda n'ont pris qu'un

verre et sont montés dans une voiture de marque Mercedes », avance Abdul Aziz Ntahiraja.

Arrivés à 500 mètres du lieu de la réception, appelé Iteba, sur la route vers Bujumbura, indique l'ancien policier, ils sont tombés sur une barrière faite de plusieurs tonneaux vides.

Dix rebelles, cinq de chaque côté de la route, étaient debout avec des machettes et des gourdins. Albert Shibura est alors sorti de son véhicule avec une arme de type Kalachnikov. Il a tiré. Ils sont tous morts.

C'est alors qu'il apprend qu'un véhicule de type Citroën qui reconduisait des journalistes à Bujumbura venus couvrir la réunion à Rumonge, avait été brûlé. « Tous les journalistes avaient été tués. »

Albert Shibura est revenu sur les lieux de la réception et leur a raconté ce qui venait de lui arriver. « Il nous dit qu'il partait à Bururi pour demander une intervention des militaires. »

Pendant qu'on discutait, raconte toujours l'ancien policier, une autre personne est venue lui raconter que les rebelles ont tendu une embuscade à Mutambara contre les fonctionnaires de retour à Bururi après cette réunion de Rumonge. Il s'agissait, se rappelle le policier, d'Isidore Zidona, commissaire de l'arrondissement de Makamba et d'un certain Rubati, juge président du tribunal de résidence de Rumonge et ses deux frères.

Le docteur Simbiyara, médecin directeur de l'hôpital de Bururi est aussi assassiné dans la foulée : « Il revenait de



Abdul Aziz Ntahiraja, ancien agent des renseignements qui révéla les préparatifs d'attaques rebelles au sud du Burundi, 6 mois avant.

la prison de Murembwe à Rumonge où il était allé soigner les prisonniers. »

L'attaque des rebelles

Albert Shibura, est parti à Bururi. Abdul Aziz Ntahiraja, et François Nintije, un capitaine, chef de la gendarmerie ont pressé tout le monde d'évacuer les lieux et de se rendre à la brigade de la police de Rumonge pour que leur sécurité soit assurée.

Aidés par Frédéric Mbikije, alors administrateur communal de Bururi, ils sont ensuite passés dans les ménages pour dire aux Tutsi de quitter les lieux : « Nous avons installé tout ce monde à la brigade de la police mais l'espace étant exigü, ils s'entassaient les uns sur les autres. Treize gendarmes présents au camp se sont chargés de les protéger. »

Vers 19 H 30, se souvient le policier, des pelotons de rebelles ont commencé à se diriger vers le centre administratif de Rumonge et au marché là où ils avaient fixé leur poste de commandement.

Après trente minutes, ils ont attaqué la brigade de la police qui se trouvaient dans les locaux situés derrière les bureaux de l'actuel commune de Rumonge : « Ils n'avaient pas de fusils mais ils étaient munis de machettes et de gourdins. »

Les gendarmes avaient des armes à répétition, affirme-t-il, appelées lienfield et ont tiré mais les rebelles avançaient en criant « *mai mulele* ».

Confrontés à la résistance des gendarmes, ils se sont repliés et sont allés dans les ménages à la recherche des Tutsi. C'est ainsi qu'ils ont tué dix personnes qui s'étaient réfugiées chez un certain Nyambere, un Tutsi qui avaient un fusil : « Ces familles tutsi croyaient que celui-ci pouvait les défendre. »

Rumonge à feu et à sang

Abdul Aziz Ntahiraja indique que les rebelles se sont ensuite repliés vers la plage et ont attaqué encore une fois la brigade de la police vers 4 heures du matin : « Ils nous ont pris par surprise et ont tué le Capitaine Nintije et ses deux gardes. » D'après lui, ils ont ensuite pénétré dans les bâtiments de la brigade et ont commencé à massacrer à la machette tout le monde : « J'étais debout avec un certain Mikaza, un ami, quand ils ont lancé l'assaut. Un couteau a blessé Mikaza à la poitrine mais il n'est pas mort. Nous avons pu fuir vers le lac et nous l'avons longé jusqu'au quartier swahili. » Toute la ville de Rumonge était à feu et à sang. Même des maisons des arabes étaient attaquées parce que ceux-ci avaient caché des Tutsi : « Ils ont tué tout le monde et entassé les cadavres au marché de Rumonge. »

Arrivé au quartier swahili, un homme (hutu) a caché Abdul Aziz et son ami blessé pendant deux jours.

L'ancien policier se souvient que deux jours après, depuis leur cachette, ils ont entendu un avion. L'homme qui les a cachés leur a appris que l'avion jetait des papiers avec des messages d'apaisement : « Nous avons appris que des militaires, commandés par le colonel Sylvère Nzohabonayo venaient d'arriver de Bujumbura. C'était mercredi 3 mai 1972. Nous sommes sortis de notre cachette et nous nous sommes dirigés vers le bureau de la commune. »



Opérations militaires dans la région de Rumonge au début mai 1972. La pelleuse « Poclair » au premier plan a selon toute vraisemblance servi à creuser des fosses communes

La répression

Lorsque les militaires arrivent à Rumonge, ils découvrent une ville martyre. Beaucoup de gens ont été tués. Les rebelles avaient vidé les lieux. Une terrible répression commence.

A Rumonge, les fonctionnaires survivants étaient regroupés dans le bureau du tribunal. La population était sommée de s'asseoir sur le terrain de football.

Le colonel Sylvère Nzohabonyo m'a pris comme éclaireur, raconte Abdul Aziz. Il a chargé l'administrateur communal d'héberger momentanément les rescapés à la prison de Murembwe.

Avec les militaires, nous avons commencé à chercher les survivants à partir de 7 heures. *« Nous ratissons la région, maison par maison. Nous sommes arrivés à Mugara vers 12 heures alors que la distance entre cette localité et Rumonge n'est que de 17 kilomètres. Les militaires ont installé leur poste de commandement à l'église pentecôte de Mugara. »*

Vers 15 heures, précise-t-il, les rebelles ont attaqué cette position. Ils n'ont pas hésité à affronter tout le bataillon qui s'était déplacé à Mugara en criant « *maï mulele* », se rappelle-t-il. *« Malgré les tirs des militaires, ces rebelles continuaient à avancer. Ils étaient visiblement drogués. L'attaque a duré une heure. »* Les rebelles ont été défaits.

Le 5 mai 1972, se souvient l'ancien policier, les militaires se sont dirigés vers Nyanza-lac. Mais arrivés à Kigwena, ils ont appris que les rebelles avaient tué un certain Mpfayokurera, directeur de l'école primaire de Kigwena ainsi que d'autres personnes le 29 avril : *« C'est là que nous avons su que ces rebelles avaient aussi brûlé des maisons à Vyanda et attaqué le camp de Bururi. Ce camp a été attaqué vers 23 heures mais il n'y a pas eu des dégâts car les militaires les ont rapidement repoussés. »*

Abdul Aziz Ntahiraja se rappelle qu'ils sont arrivés à Nyanza-lac, vendredi vers 15 heures et ont appris qu'un certain Basumbwa, grand frère d'Albert Shibura (chef de secteur de Nyanza-



Opération de ratissage au sud du Burundi, en arrière-plan des paysans avec des bambous pointus

lac), ainsi que plusieurs Tutsi avaient été tués dans la journée du 29 avril.

Le policier a passé neuf jours à Nyanza-lac avant de se rendre à Bururi. Arrivé sur place, Monseigneur Bernard Bududira, évêque de Bururi avait pris l'initiative d'administrer cette province car les chefs administratifs avaient été tous tués, à commencer par le gouverneur, ajoute-t-il : *« Il assurait les affaires courantes et réunissait des fois les fonctionnaires. C'est lui qui récupérerait aussi les rescapés. »*

C'est à ce moment-là, indique l'ancien policier, que la répression a commencé : *« Six enseignantes Hutu de Bururi ont été tuées. Albert Shibura a nommé Salvador Barakobeje, alors substitué à la place du procureur. C'est lui qui signait des mandats d'arrêts. »*

Une semaine après, poursuit-il, il y a eu une épuration à l'école normale de Kiremba. Des gendarmes, commandés par le commandant Vincent Ndikumana, signale-t-il, ont exécuté des élèves hutu à la prison et ont jeté leurs corps à la rivière Siguvyaye. La plupart des corps des Hutu tués y ont d'ailleurs été jetés. *« Ces exécutions se sont surtout observées dans les communes Matana et Songa où la population tutsi aidait les militaires à tuer toute personne de l'ethnie hutu. »*

A Rumonge, la répression commence mardi le 2 mai à 17 heures. Quand les militaires arrivent, les rebelles étaient déjà partis à bord des bateaux vers la Tanzanie comme ils étaient venus. Cette rébellion avait été organisée par un certain Ézéchiel Biyorero.

Témoignages

Dans les témoignages recueillis par Iwacu, les survivants se rejoignent sur quelques faits : une attaque des rebelles, les premières victimes sont des Tutsi. Les tueries sont atroces. La répression, conduite par l'armée quelques jours après est féroce.

E.H., (Tutsi) de Rumonge, était en 8^{ème} à Buruhukiro. Il y avait une rumeur disant que le roi Ntare V est rentré avec un groupe de miliciens. Mais personne ne faisait vraiment attention à cette histoire. Le 29 avril 1972, il y avait une fête où tout le monde était conviée : *« Il y avait des banderoles annonçant la célébration de la fête du travail et des travailleurs lundi, le 1er mai 1972. »*

D'après lui, la panique est née après la réception quand tout le monde a parlé d'une attaque des Hutu venus de la Tanzanie : *« Ceux qui rentraient à Bururi sont tombés dans une embuscade à Mutambara. Mon père y est mort. Ma mère et mes quatre frères sont morts jeudi le 4 mai à Buruhukiro dans une brousse où nous étions cachés. »*

Vendredi et samedi (le 5 et 6 mai) un avion a survolé la ville de Rumonge appelant des gens qui se cachaient encore dans la brousse à regagner leurs maisons.

C'est en ce moment là que des militaires nous ont récupérés. La répression a tout de suite commencé. Beaucoup de hutu ont été tués. Certains sont parvenus à fuir : *« Tous ceux qui étaient rassemblés au stade à l'arrivée des militaires ont été tués et enterrés dans une fosse commune derrière les bureaux de l'actuelle commune. »*

N.B, un hutu

«Samedi le 29 avril 1972, il y avait une réunion au stade de Rumonge. Tous les cadres de la province Bururi étaient présents» se souvient N.B, 68 ans.

Les habitants de Rumonge et des environs étaient rassemblés au stade. Albert Shibura, ministre de l'Intérieur et de la Justice était là aussi. Des rumeurs couraient que des massacres contre les Tutsi se préparaient. En prenant la parole, le ministre a mis en garde les habitants de Rumonge. Il disait que la violence ne sert à rien. Que le Burundi n'est pas le Rwanda. Que les machettes devaient servir dans les champs et non pour tuer les gens.

Après la réunion, une réception a été organisée à «Gatutu ku Musase», un bar de Rumonge. La bière coulait à flots. «A 18h, des rebelles hutu venus de Kigwena et Mugara ont attaqué» précise N.B. La première victime a été une femme. Une enseignante hutu. Elle était de Ngayamba. «Elle a été tuée par erreur. Elle avait l'apparence d'une Tutsi», indique-t-il.

Après l'assassinat de cette femme, ces rebelles sont allés chez un commerçant pakistanais du nom de Mohammed Amdan Sharj pour prendre des tonneaux afin d'ériger des barricades sur les routes. Mais le Pakistanais a re-

fusé. Il a pris son fusil et a tiré en l'air pour les disperser. «Chose étonnante, ces Hutu n'ont pas reculé, ils ont plutôt avancé et ont tué le Pakistanais. On dirait qu'ils étaient drogués», déclare-t-il. Les massacres ont continué dans toute la commune. Des cadres de Bururi venus pour la fête ont été arrêtés et tués à Mutambara dont le docteur Cyprien Simbiyara. La plupart des autorités provinciales ont été massacrées.

Le lendemain 30 avril 1972, les rebelles ont volé des voitures et sont allés attaquer la brigade de Rumonge. Ils criaient : «maï mulele, maï mulele.» «Tous les gendarmes ont été tués après de durs et longs combats. Depuis la matinée jusqu'à 13heures», précise-t-il. Après ces combats, un avion a sillonné le ciel de Rumonge en lançant des tracts qui exhortaient la population d'arrêter les massacres. «Quand les rebelles ont vu l'avion, ils se sont enfuis en Tanzanie mais sur leur passage, ils semaient la terreur. Nous, nous sommes restés parce qu'on ne s'accusait de rien», poursuit-il.

L'arrivée des militaires

Le 1^{er} mai, l'armée est arrivée de Gitega. Les militaires étaient à pied, appuyés par des blindés. Ils passaient dans tous les quartiers pour tranquilliser la

population. Des cadavres jonchaient les rues de Rumonge. Ils ont obligé la population à les enterrer.

Le 4 mai, toute la population a été rassemblée au stade de Rumonge. Beaucoup étaient des musulmans hutu et des Congolais.

Un hélicoptère a atterri au stade avec des soldats à bord dont le capitaine Alexis Nimubona et deux hommes blancs en tenue militaire. Ils ont commencé à interroger les gens. Ils leur demandaient pourquoi ils n'ont pas secouru les Tutsi tués.

Selon N.B, le capitaine Nimubona a voulu les fusiller sur le champ mais les blancs ont refusé. «Alexis Nimubona a téléphoné à Micombero pour demander l'autorisation de tuer ces «criminels». Après ce coup de téléphone, les soldats ont commencé à bâillonner les gens. Beaucoup furent tués ce jour-là. C'est le début de la répression», indique-t-il.

«Des intellectuels, des commerçants hutu, ont été massacrés. Dans les écoles, les enseignants hutu n'ont pas échappé à cette machine répressive. Des maisons et des voitures ont été volées par des militaires. Chez nous, nous avons 4 voitures, elles ont été toutes volées. La répression a duré 3 mois.» affirme N.B.

Bernadette Nahagera, 80 ans, une hutu de Rumonge

«A 18 heures, le 29 avril 1972, on a vu des gens qui couraient. Des rebelles hutu commençaient à tuer des gens. Mon mari et moi, Barnabé Ndobahagamyé, un hutu douanier, on est allé se réfugier chez les voisins. Au matin, le 30 avril, nous avons entendu que beaucoup de gens ont été tués. On est allé se réfugier dans la brousse tout près du lac Tanganyika à Mukarebwa. Nous étions avec le gouverneur de Bururi, Gaspard Kazohera, un Tutsi.

Le lendemain, le 1^{er} mai, les soldats sont arrivés. Ils avaient des haut-parleurs. Ils nous disaient de sortir de la brousse, qu'on n'a rien à craindre maintenant. Les soldats nous ont amenés à la prison de Murembwe.

La prison était devenue un site de déplacés pour les rescapés. On y a passé 5 jours. Les militaires nous donnaient à manger. Quand nous sommes revenus à Rumonge, il n'y avait presque plus personne. Cer-



Bernadette Nahagera, « Les rebelles ont tué beaucoup de personnes. Des Hutu sont morts en masse, on a caché beaucoup de personnes avec mon mari. »

tains étaient partis en Tanzanie, d'autres avaient été tués. La répression avait commencé. Même à la prison de Murembwe, les soldats aidés par les JRR (Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore) venaient prendre des Hutu qui s'y étaient réfugiés.

On a caché beaucoup de personnes avec mon mari. Des Hutu sont morts en masse. Des enseignants, des commerçants, des fonctionnaires, tous ont été massacrés. Des musulmans, qui étaient essentiellement Congolais, ont été tués. Ils étaient accusés d'avoir participé au massacre. Dans les écoles, des enseignants étaient capturés devant leurs élèves. Tout près du tribunal, il y a une fosse où on jetait des personnes tuées. La répression a été brutale et sanglante.»

Bujumbura, 29 avril 1972

Quand la tragédie éclate à Rumonge, tout était calme dans la capitale. Sauf que la population s'interrogeait sur le limogeage de tout le gouvernement par le président Michel Micombero. A travers quelques témoignages, Iwacu a pu retracer le climat qui régnait cette soirée.

Par Elyse Ngabire

Avenue Bubanza de la commune Rohero (Rohero 1), 29 avril 1972. Le couple du commandant Cyriaque Ntavumba se prépare à participer à la soirée dansante organisée à l'occasion du 1^{er} mai, fête du travail. Ce genre de soirée, précise Fidès Sabukunze, veuve du commandant Ntavumba, était une première dans l'histoire du Burundi car elles étaient prévues au niveau national. 19 heures.

Le couple attend un véhicule militaire pour son déplacement quand le gouverneur de Bururi de l'époque s'invite chez eux. La visite n'a pas duré longtemps, se rappelle Mme Ntavumba, juste quelques dizaines de minutes.

C'est quand M. le gouverneur de Bururi emprunte la chaussée du prince Louis Rwagasore, au niveau de l'actuel Fido-dido, qu'il remarque un mouvement inhabituel : des gens en masse avec des matraques, scandant des slogans comme « *Micombero n'abogozwe* » (que le président Micombero soit démis.)

Ne pouvant pas continuer sur la route bloquée, le gouverneur de Bururi retourne chez le commandant Ntavumba pour lui dire ce qui se passe. Et le jeune commandant de minimiser les faits arguant que ce seraient des ministres déchus quelques heures auparavant par le président Micombero qui manifestaient leur mécontentement.

21 heures. M. Ntavumba reçoit un appel de l'Etat-major de l'armée qui lui intime l'ordre de mettre sa tenue militaire. Sans trop de détails. Il est informé que le pays a été attaqué et que le garde du corps du président Micombero a été tué.

D'après la veuve de Ntavumba, son mari est parti cette nuit et il n'est rentré que dans la mi-journée du 30 avril 1972. Fidès Sabukunze indique que son mari a pris le repas à la hâte, il n'a pas pu se



Thérèse Nkurunziza : « Le jour comme la nuit, des JRR relaient les militaires et les policiers »



Fidès Sabukunze : « Il est reparti. Il n'est plus rentré. Quelques jours après, j'apprendrai que mon mari a été exécuté avec ses camarades de la même promotions »

reposer. Un autre coup de fil venait de l'appeler à ses obligations.

Il est reparti. Il n'est plus rentré laissant derrière lui une veuve, deux enfants dont un garçon et une fille. Quelques jours après, Mme Sabukunze apprendra que son mari, de la première promotion de l'Iscom a été exécuté avec ses camarades de la même promotions, c'est notamment les commandants Ndayahoze, Burasekuye, Harerimana, etc.

Bujumbura dans la torpeur

29 avril 1972, au quartier belge, actuelle commune Bwiza. A 19 h 30 min, le couple Léandre Ntiruvakure, calculateur des traitements à la Fonction publique et directeur adjoint, prend son premier verre quand des militaires

en tenues de combat surgissent. Ils recommandent à tout le monde de rentrer et au propriétaire de fermer son bistrot. « *Nous ne comprenions pas ce qui se passait car la journée avait été calme* », se souvient Thérèse Nkurunzimana. Seulement, poursuit-elle, tout le monde s'interrogeait sur les mobiles derrière le limogeage du gouvernement par Michel Micombero.

Dans la foulée, tout le monde se presse pour rentrer. « *En moins de 30 minutes, toutes les rues de Bwiza se vident* », indique-t-elle.

30 avril 1972. Le calculateur des traitements s'apprête pour aller au travail quand il apprend par la radio nationale, « *Voix de la révolution* », que la circulation est interdite. Seuls les véhicules de l'armée et de la police patrouillent dans la capitale. C'est la panique.

30 avril vers 17 heures. La police et l'armée commencent à arrêter des gens les accusant de collaborer avec les « *Bamenja* », traîtres.

Des gens sont traînés dans la boue, conduits à l'abattoir comme des moutons ou des chèvres. D'après la veuve de Ntiruvakure, la journée comme la nuit, les JRR relaient les militaires et les policiers.

Son mari, témoigne Thérèse Nkurunzimana, sera arrêté le 17 mai 1972 aux environs de 22 heures. Il sera d'abord emprisonné à Mpimba pour qu'il puisse former son successeur. La famille ne saura pas quand ni comment il a été exécuté.

« J'ai vu mourir mes trois amis »

N.J. fait savoir que ce qui s'est passé en 1972 dépasse les limites. 30 avril. N.J. habitait le quartier dit Ocaf, actuel Ngagara, quand des JRR « *enragés* » viennent dans la soirée du 30 mai frapper à la porte de ses voisins. Il se souvient avoir vu une dizaine. Pas de climat de tension dans la cité mais on voit des gens arrêtés : « *Personne d'entre nous n'ose lever son doigt pour demander pourquoi nos frères hutu sont victimes.* » Les larmes aux yeux, N.J. indique qu'il a vu ses trois amis mourir : Jacques, Michel et Diomède. Il dit qu'il a été pris de panique : « *J'ai laissé partir mes anciens camarades pour ne pas subir le même sort.* »

Avril 1972, un contexte politique propice à la répression

Un président faible, entouré par des ultras régionalistes tutsi. Un massacre contre les Tutsi. Marc Manirakiza explique le contexte de l'emballement de la machine répressive.

Par Antoine Kaburahe

Les événements de 1972 débutent dans un climat un peu délétère, une ambiance de complots. Février 1972, plusieurs personnalités tutsi originaires de Muramvya avaient été condamnés à mort, puis graciés in extremis.

Le montage était grossier, un jeune procureur, Léonard Nduwayo, entrera dans l'histoire en refusant de condamner les innocents. Quand les massacres commencent à Rumonge, Marc Manirakiza, un des « comploteurs » était détenu dans la prison de Rutana. Micombero avait commué la condamnation à mort en réclusion criminelle.

Suite au procès des gens de Muramvya, les rapports entre les Tutsi étaient exécrables. Ntare V avait été arrêté. Le régionalisme à son paroxysme. Sur ce climat politique pourri, Marc Manirakiza analyse : « Oui, le climat politique était mauvais, on sentait qu'il y avait quelque chose en l'air, une crise diffuse, des rumeurs persistantes d'attaque. Micombero a limogé son gouvernement. Est-ce qu'il avait soupçonné des membres de son gouvernement ? Voulait-il un nouveau gouvernement avec des hommes de confiance ? Micombero aurait été très bien informé, il aurait laissé faire pour frapper ensuite. On ne saura jamais. Mais toujours est-il que le soir même des attaques ont eu lieu. »

Le gouvernement limogé, le pouvoir va se retrouver dans les mains d'un petit cercle. Marc Manirakiza est très critique envers l'entourage de Micombero : « Il y avait des hommes très régionalistes autour du président, les Simbananiye, Rwuri, Shibura, Minani, etc. »

Quid des Hutu ? Pour l'ancien ministre Manirakiza, « les Hutu assistaient de loin à ce déchirement entre les Tutsi. Mais il faut dire aussi que les Hutu étaient frustrés par les condamnations à mort de quelques officiers hutu, accusés de complot contre l'Etat. Ils disaient que nous (les comploteurs de Muramvya) nous avions eu au moins la chance de voir notre exécu-



Marc Manirakiza: "La répression a été sauvage, disproportionnée"

tion commuée en réclusion à vie, bref, une sorte de deux poids deux mesures »

Au soir du 29 avril il souffle sur le Burundi un très mauvais climat politique. Mais sur le plan sécuritaire, le calme règne. A Rumonge les massacres commencent (lire pages...), mais la situation est vite maîtrisée. C'est alors qu'une terrible répression s'abat non pas sur les zones du sud mais sur tout le pays. Jusque dans les prisons. Marc Manirakiza se souvient. « Nous sommes donc en prison, nous ne savons pas vraiment ce qui se passe à l'extérieur. Pourtant, des gens sont venus dans la prison de Rutana ramasser tous nos compagnons d'infortune

hutu. Ils ont été tués. Ils n'avaient rien fait. Ne savaient rien. »

C'était une répression aveugle : « Tout hutu instruit y passait », témoigne encore Marc Manirakiza.

Le montage était grossier, un jeune procureur, Léonard Nduwayo, entrera dans l'histoire en refusant de condamner les innocents.

L'homme a été très marqué par ce qu'il a vu. Les purges ont affecté tout le pays. Le Burundi sera marqué, à vie : « Je crois que les purges de 72 ont créé une terrible déchirure dans le tissu national. Les gens étaient traumatisés.

Sur le plan économique, administratif, c'était une catastrophe, tellement de fonctionnaires avaient été tués. »

Plan Simbananiye ?

Plusieurs témoignages évoquent un « plan Simbananiye », conçu par l'ancien homme fort du régime Micombero pour exterminer les Hutu. Marc Manirakiza a beaucoup réfléchi à la question. Il a une autre interprétation : « Je n'ai jamais vu un tel document, écrit, structuré. Mais ce qui est sûr, c'était l'impunité totale pour tuer un Hutu. Un Tutsi qui tuait un Hutu ne risquait rien. On peut appeler cela comme on veut mais telle était la réalité. »

L'autre question qui hante l'opinion est le silence. Comment se fait-il que des milliers de gens soient tués, apparemment au vu et au su de tous, de la puissante Eglise catholique notamment. Réservé, Marc Manirakiza, reconnaît que l'Eglise catholique a été

« un peu timide ». Sur la proximité de l'évêque de Bujumbura de l'époque, Mgr Ntuyahaga, avec le régime, l'ancien ministre « ne souhaite pas parler contre une personne décédée », mais reconnaît que « Ntuyahaga était proche de Micombero et que sa protestation a été très timide ». Tous les historiens dénoncent en fait une Eglise « du silence. »

Marc Manirakiza, retraité de l'ONU passe son temps à écrire. Condamné à mort, dans un complot fabriqué de toutes pièces, à Mpimba, dans l'attente de son exécution, il a reçu l'extrême onction et pris le dernier repas du condamné. « Les Bulldozers avaient déjà creusé une fosse commune sur la route de l'aéroport. » Cette épisode l'a beaucoup marqué. « Je ne souhaite à personne ce que j'ai vécu », dit-il avec

une douce voix. Sur la tragédie de 72, pour laquelle « nous payons encore », Marc Manirakiza est clair. Les responsabilités doivent être dégagés : « les Hutu ont attaqué sauvagement les Tutsi dans le sud. C'est un fait. Mais la répression a été sauvage, disproportionnée, jusque dans les régions qui n'étaient pas concernées par les massacres. » Interrogé sur sa sérénité, malgré les épreuves, Marc Manirakiza explique que c'est le pardon qui l'a sauvé : « Quand on ne pardonne pas, la haine et le ressentiment vous pourrissent la vie, vous rongent, moi j'ai décidé de tourner la page. Cela m'a permis de tenir ». Il se dit prêt à témoigner devant la Commission Vérité et Réconciliation, pour que « les Burundais puissent vraiment se réconcilier. »

Ndayahoze, le visionnaire

Un officier, Martin Ndayahoze, ministre de l'information en 1968, avait écrit au président Micombero une lettre pour attirer son attention sur la dérive ethnique. Il n'a pas été écouté.

Par Elyse Ngabire

Cet officier de la première promotion de l'armée burundaise avait « senti » la crise. Le 18 avril 1968, le commandant Martin Ndayahoze écrit un rapport politique, lucide : « Le climat politique accuse une certaine tension. Des bruits de coup d'Etat circulent et tourmentent l'opinion publique. La population s'inquiète, se méfie et veille. (...) Si on analyse la cause de cette petite crise qu'on vient de passer, on remarque un refroidissement des rapports entre citoyens qui peuvent se développer en une haine ethnique. »

M. Ndayahoze, visionnaire, prévenait sur les dangers de cette idée répandue dans la population sur un « péril hutu » : « On constate une vigilance pré orientée qui guette et traque les mêmes cibles. Et une ethnique est sujette à des suspicions permanentes, chaque hutu devenant nécessairement raciste et subversif. »

Presque interdit aux Hutu de se mettre ensemble

La question de l'ethnisme commençait à prendre une ampleur inquiétante. Le commandant Ndayahoze écrit :



Une réunion du Conseil nationale de la Révolution (CNR), bien avant 1968. Martin Ndayahoze, 2ème à gauche. Albert Shibura, premier à droite, à côté de lui, un officier hutu tué en 1969.

« Quand deux ou trois Hutu se rencontrent pour trinquer un verre, on conclut tout de suite à un complot de subversion. »

A l'époque, Martin Ndayahoze regrette la manière dont des Hutu sont traités quand ils rendent visite à leur famille résidant à l'intérieur. Des autorités provinciales, signale-t-il, sonnent l'alerte et les filent indiscrètement. Des personnes visitées subissent des interrogatoires après, des rumeurs difamatoires de complots fusent de par-

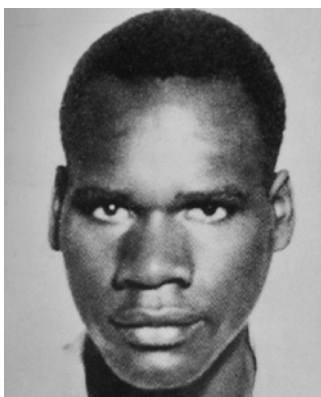
tout et des arrestations s'en suivent. Conséquences : il y a des gens qui n'osaient plus aller chez eux pour ne pas exposer les leurs à ces machinations.

Le plan Simbananiye et l'« apartheid tutsi », selon Ndayahoze

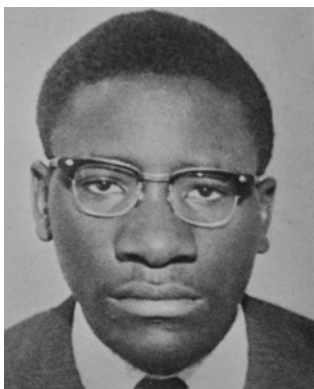
De leur côté, les Hutu ne sont pas restés les bras croisés. D'après leurs enquêtes, une organisation raciste tutsi

possédait un programme d'action dont Simbananiye serait l'auteur. D'après des investigations du commandant Martin Ndayahoze, ce programme visait l'instauration d'un certain apartheid au Burundi et sa réalisation était conçue en trois étapes : semer la haine entre les ethnies en noircissant fortement quelques hauts intellectuels hutu, faire disparaître physiquement le président Micombero pour plonger le pays dans la confusion et la colère et tabler sur les faux bruits déjà en circulation afin de crier haro sur les Hutu pour récurrence de 1965. Pour le commandant Ndayahoze, il ne restait plus qu'à lancer une répression sanglante sur des cibles choisies d'avance et se montrer très actif dans l'épuration criminelle pour réclamer le pouvoir comme rançon de son zèle : « *Après ce coup de balai, l'apartheid régnera au Burundi et le péril hutu sera anéanti à jamais.* »

La lettre du commandant Ndayahoze confirme tout au moins que la classe politique était consciente du climat malsain.



Abel Tita, parmi les présumés leaders politiques de la rébellion



Albert Butoyi, parmi les présumés leaders politiques de la rébellion

Rwanda

La contagion d'outre-Kanyaru

De novembre 1959 à septembre 1961 et même après, le Rwanda connaît des bouleversements qui vont marquer ce pays à jamais. Des réfugiés tutsi rwandais se retrouvent au Burundi. Marqués par leur histoire, en 1972, ils se rangent plus ou moins du côté des Tutsi burundais.

Par Abbas Mbazumutima



Juvénal Habyarimana et Grégoire Kabyanda lors d'une réception

La « révolution sociale » rwandaise pilotée par Grégoire Kayibanda, le leader du Parmehutu, Parti du mouvement de l'émancipation des Bahutu, bat son plein dans les années 1960. Dès 1957, il publie un "Manifeste des Bahutu", il dénonce une sorte de "monopole tutsi" dans plusieurs secteurs de la vie.

La montée de l'ethnisme atteint son paroxysme en 1960 quand le Parmehutu déclare que le « *Ruanda est le pays des Bahutu* ». Des Tutsi, une "minorité d'envahisseurs" sont considérés comme des étrangers dans leur propre pays. Il faut qu'ils retournent « *chez leurs pères en Abyssinie* ».

Des enclos des Tutsi sont attaqués par leurs voisins hutus, les autorités coutumières tutsi sont remplacées par des bourgmestres hutu avec une complicité de l'administration coloniale belge. Le roi Kigeri V part du Rwanda le 25 Juillet 1960. La monarchie est renversée et la République est proclamée.

D'après Jean Pierre Chrétien (dans son livre *Burundi 1972, au bord des géno-*

cides), cette « révolution sociale », fruit d'une idéologie ethno-sociale fonde un « modèle rwandais » où le « peuple majoritaire » au pouvoir est assimilé à une race selon l'équation « *Peuple = Hutu = Bantous* ».

Des dizaines de milliers de Tutsi sont jetés sur la route de l'exil : on en dénombre déjà 150.000 en 1963. Une première vague de réfugiés déferle sur le nord du Burundi dès 1959. « *Plusieurs réfugiés sont accueillis par des familles tutsi, des mariages sont célébrés, voire encouragés mais on se méfie des Hutu* », souligne Romuald Kagambage, un ancien réfugié rwandais au Burundi rencontré à Kirundo. « *On avait nos raisons, après tout, ce sont leurs cousins d'outre Kanyaru qui nous avaient chassés* », tient-il à signaler.

En décembre 1963, des centaines de réfugiés tutsi armés de lances, de flèches, d'arcs et de quelques fusils tentent une incursion au Sud-est du Rwanda dans le Bugesera, une sorte de "reconquista". Le camp militaire de Gako est attaqué par ces "Inyenzi"

(cancrelats), un surnom donné à ces maquisards par les officiels rwandais de l'époque. Bilan de ce raid : 4 militaires tués. Ils s'emparent également de quelques armes et des munitions.

Dopés par ce petit succès, ils n'ont qu'un objectif : attaquer Kigali. Mais ils ne trouvent que deux jeeps pour cette mission. Leur avancée sera stoppée sur le pont de la rivière Nyabarongo au sud de Kigali par des unités de la Garde nationale bien équipées et commandées par des officiers belges. C'est la défaite et la débandade.

« Ils étaient téméraires », reconnaît le Dr. Roger Rushingabirwi, un médecin rwandais (la cinquantaine) établi à Ngozi, il est aujourd'hui naturalisé burundais. Sa famille est arrivée au Burundi bien avant les premiers troubles survenus au Rwanda. « Il y a un certain Rukeba, un maquisard qui était hébergé au camp militaire à Kirundo », fait remarquer le Dr. Rushingabigwi.

« Dans les milieux des réfugiés rwandais tutsi, tout le monde sait que c'est un certain Nyanka, un commandant de camp à Kirundo qui aurait donné quelques fusils à ces combattants décidés de regagner la mère-patrie par la force », souligne F. Kayitana, un ancien réfugié rwandais rescapé de Gikongoro au sud du Rwanda où plus de 10 000 Tutsi périrent, massacrés par leurs voisins entre le 24 et le 28 décembre 1963. Prémonition ou préfiguration du génocide, une chose est sûre, le spectre de la



Le Dr Roger Rushingabigwi, « Les réfugiés rwandais tutsi n'ont pas eu de problèmes d'intégration au Burundi. »



Le roi Kigeli V, parti du Rwanda le 25 Juillet 1960

« Shoah » version rwandaise plane déjà. Une peur diffuse est perceptible en milieu tutsi au Burundi.

Contre le "péril hutu" et combattre l' "apartheid tutsi"

Ce qui s'est passé au Rwanda a eu des conséquences au Burundi. C'est certain. L'élite hutu du Burundi suivait de près ce qui se passait au Rwanda.

Il y a des inquiétudes mêlées de crainte en milieu tutsi comme en milieu hutu. La présence de réfugiés rwandais tutsi fuyant les persécutions du régime Kayibanda ne rassure pas. La situation s'envenime quand le prince André Muhirwa et le leader hutu, Paul Mirerekano s'entredéchirent. Le parti de l'Unité pour le progrès national se divise. Ce chef de file de l'élite hutu s'établit d'ailleurs pour quelque temps au Rwanda en mai 1964.

Mais au pays, des jeunes se réclamant de Mirerekano prennent les devants lors des massacres de plusieurs familles tutsi à Busangana dans la province de Muramvya, c'est en octobre 1965. La répression est automatique, 80 personnalités hutu sont exécutées.

Une hantise d'être exterminé développe dans les milieux tutsi un instinct de conservation matérialisé par une volonté agissante de contrôler les organes de sécurité. « Il fallait que les Tutsi soient sur leur garde, ce qui se passait au Rwanda n'était pas de nature à rassurer, loin de là, le modèle s'exportait bien », fait remarquer A. B. un ancien réfugié rwandais.

Quand les événements de 1972 surviennent, le contexte rwandais va peser au Burundi. « Quand cette crise

sans précédent éclate, certains réfugiés rwandais n'hésitent pas à sortir de leur réserve », se rappelle A. N., jeune adolescent à cette époque, mobilisé tout comme la plupart des réfugiés rwandais pour remplacer les enseignants qui manquaient à l'appel, emportés par ces "événements de 1972".

« Il y a un certain Alphonse Gatari, un rasta, il était un peu bizarre avec ses très longs dreadlocks. Un drôle d'oiseau. Il avait juré de ne jamais se faire couper les cheveux tant que le roi Kigeli V n'aura pas repris son trône. C'était un ancien maquisard, un nostalgique. Il aimait vanter la bravoure de ses frères d'armes et leur raid dans le Bugesera au Sud du Rwanda », se souvient A. N.

Il était, ajoute-t-il, tout le temps avec le commissaire et d'autres fonctionnaires pendant tout le mois de mai 1972 lors des arrestations des enseignants, des petits commerçants, des catéchistes hutu à Bwambarangwe. « On lui avait même donné un fusil. On le voyait à callfourchon sur la carrosserie en bois de la tristement célèbre camionnette communément appelée "Ngeringeri", une Chevrolet avec ses cinq feux au-dessus de la cabine; même l'armée à l'époque avait ce type de véhicule. »

Cet enseignant suppléant poursuit son récit : « Quand la "Ngeringeri" était remplie, on mettait la bâche dessus, on n'apercevait plus que des doigts accrochés à la carrosserie et cet ancien maquisard jouait les "Tandiboyi", une sorte de convoyeur, fusil à la main, le doigt sur la gâchette. Ce réfugié rwandais participait aux rondes nocturnes, on parlait de "vigilance". »

Ce n'est pas un hasard si presque tous les leaders du Palipehutu d'abord, du FRODEBU ensuite, ont trouvé asile et infrastructures d'accueil au Rwanda. Après les purges de 1972, la plupart des Hutu du Burundi ont dû fuir et continuer leurs études dans ce pays.

En fait, le Rwanda a toujours fonctionné comme un miroir aux alouettes pour les ultra Hutu du Burundi. Au Rwanda, la majorité ethnique était au pouvoir. Selon un ancien réfugié au Rwanda, les Hutu du Burundi se faisaient toujours railler par leurs frères rwandais qui ne comprenaient pas comment « une petite minorité pouvait garder le pouvoir ». Le Rwanda a été pour certains leaders Hutu du Burundi un modèle.

Répression

Terreur dans le nord

Les provinces du nord du Burundi, pourtant loin de l'épicentre du drame dans le sud, vont vivre une terrible répression. Des gens sont arrêtés par les autorités administratives, les JRR, les militaires. Iwacu a recueilli quelques témoignages emblématiques et accablants.

Par Dieudonné Hakizimana, Lyse Nkurunziza et Abbas Mbazumutima

Dans tous les témoignages recueillis au nord, le nom du commandant Bizoza revient régulièrement. Les témoignages sur ce gouverneur militaire dépeché à Ngozi en mai 1972 pour être chef des opérations dans tout le nord du Burundi, sont durs.

Herménegilde Sigahurahura, hutu, sexagénaire, ancien administrateur de la commune de Kiremba, est aujourd'hui attaché au cabinet du gouverneur de la province de Ngozi.

Né en 1953, il est jeune séminariste lorsque la crise de 1972 éclate. Fort heureusement, le petit séminaire de Kanyosha est épargné. Mais cela ne signifie pas pour autant, qu'il n'est pas touché, au contraire : « *Quand je suis rentré, pendant les vacances, après mille formalités dont les laissez-passer, j'ai trouvé un climat malsain. Des femmes pleuraient leurs maris, ne sachant pas s'ils sont en vie ou tués* », se souvient-il. Il est parmi les orphelins qui n'ont jamais su où leurs pères avaient été enterrés, ni pourquoi ils ont été tués. « *Nous n'avions même pas le droit de pleurer les nôtres. Interdiction formelle de demander quoi que ce soit, au risque d'être accusé injustement d'être de mèche avec les "Bamenja" et d'y laisser la vie.* »

Il se rappelle qu'au moment de quitter l'internat pour rentrer sur sa colline natale, non loin du chef-lieu de la province Ngozi, la ville était presque paralysée. « *C'était difficile de trouver les camionnettes de transport des biens et des personnes communément appelées "Ngeringeri" à cette époque.* »

Il raconte qu'il a pu quitter Bujumbura grâce à un religieux qui devait se rendre à Kayanza. « *Il m'a déposé au chef-lieu de cette province. Le trajet qui restait pour arriver à la maison, je l'ai fait à pieds.* »

C'est un choc quand il arrive chez lui. Il apprend que son père et son grand



Au chef-lieu de la province de Ngozi

frère, ont été tous tués : « *Ils enseignaient, l'un à Bwambarangwe, l'autre à Musenyi.* »

Les tueries perpétrées n'épargnent personne, toutes les composantes ethniques sont touchées : « *La région du nord avait une particularité. Le commandant Joseph Bizoza, gouverneur militaire, chef des opérations dans tout le nord du Burundi, était convaincu qu'il n'existe pas de Tutsi au nord du Burundi.* » Il le racontait à qui voulait l'entendre : « *I Ngozi ni uko hari ikawa hari hakwiye guterwa ibombe.* » (S'il n'y avait pas de café à Ngozi, il faudrait y lancer une bombe).

Herménegilde Sigahurahura cite l'exemple des Tutsi connus tués: Amédée Kabugubugu, un ancien ministre de l'Education Nationale avant l'éclatement des massacres fin avril 1972. Il était à Ngozi pour une retraite religieuse à Burasira : « *C'est le commandant Bizoza qui a donné l'ordre de le tuer.* » Il cite aussi l'assassinat de François Gikoro, un Ganwa qui était administrateur à Muruta. « *Un ordre lui avait été donné de dresser une liste d'enseignants et*



Herménegilde Sigahurahura :
« *Le commandant Joseph Bizoza, gouverneur militaire, chef des opérations dans tout le nord du Burundi, était convaincu qu'il n'existe pas de Tutsi au nord du Burundi.* »

de fonctionnaires hutu à arrêter dans sa circonscription mais ce dernier ne s'est pas exécuté, il venait à Ngozi pour s'expliquer quand il a été liquidé par le gouverneur Bizoza lui-même. »

Tous les élèves du numéro 1 à 20 au cycle supérieur tués

D'après Herménegilde Sigahurahura, avant ces purges, la population était très unie. Il n'y avait pas de division ethnique. Il y avait eu beaucoup de mariages interethniques.

Les massacres ont été féroces. A l'école pédagogique de Musenyi les bourreaux sont entrés dans une classe et appelés les élèves du numéro 1 à 20 depuis la 10^{ème} année jusqu'à la classe terminale. Sans aucune explication. Sans distinction d'ethnie, rien. « *C'était la confusion totale. Si quelqu'un osait dire quoi que ce soit sur ce qui se passait, il était directement accusé de complicité avec les "Bamenja". Les hommes d'Eglise ne savaient pas quoi faire de même que les Bashingantahe* », précise-t-il.

Néanmoins, il reconnaît que ce sont, pour la plupart des Hutu, qui sont assassinés : des enseignants, des militaires, des catéchistes, etc. Tous ceux qui avaient un niveau un peu élevé par rapport au simple paysan.

Le père de l'actuel président de la République victime du commandant Bizoza

Quand Herménegilde Sigahurahura raconte l'assassinat des séminaristes de Mureke en province de Ngozi, qui rentraient tranquillement en vacances chez eux, le ton change, il est au bord des larmes: « *Ils ont été abattus à Songwe dans la zone de Buye. Des frères de la congrégation "Notre Dame de la Miséricorde" de Muke à Musenyi sont sauvagement tués. Il y a eu fermeture du couvent. Il a rouvert quelques mois après.* »



Ku Gasaka kwa Inarunyonga, un arbre très symbolique à Ngozi jouxtant les bureaux de la province

Mon père, un tutsi, gardien de prison à Ngozi, tente de sauver son beau-frère hutu

Apollinaire Nsibirubusa est Tutsi du clan des Banyakarama, descendant de la reine-mère Ririkumutima. En 1969, il est déjà fonctionnaire au ministère de la Défense, il est secrétaire au Département civil. Quand la crise éclate, il a 29 ans. Il est de Mbaba en commune Ngozi. En 1972, son père est chef surveillant à la prison de Ngozi : « *Il entendait de sa guérite des gémissements des prisonniers que des militaires amenaient la nuit. Quand les camions franchissaient la barrière de la prison, remplis de personnes arrêtées, il y en qui poussaient des cris de douleurs et de désespoir mais quand ces camions repartaient toujours chargés, plus de cris.* »

il est rentré annoncé la mort certaine de son beau-frère

Il y a eu beaucoup de navettes de ce genre tout au long du mois de mai 1972. Un jour, poursuit, Apollinaire Nsibirubusa mon père constate à sa grande surprise que son beau-frère, un hutu est parmi ces prisonniers fraîchement amenés à la prison. « *Il a tout fait pour le soustraire des autres "condamnés à mort sans jugement" et l'a caché dans des sacs. Mais les bourreaux ont découvert ce stratagème et il a failli subir le même sort que ces personnes arrêtées. Le gouverneur Bizoza, qui le traitait de "petit hutu de Ngozi" alors qu'il savait très bien qu'il était Tutsi, lui a signifié qu'il était suspendu pour une durée de 3 mois à commencer par cette même nuit. Il est rentré, la mort dans l'âme, annoncer la mort inéluctable de son beau-frère.* »

« *Parmi les victimes du commandant Joseph Bizoza, gouverneur militaire de la province de Ngozi figure le commissaire du secteur Gisha-Tangara, Eustache Ngabisha, le père de l'actuel président de la République. Suite à cette tragédie, ce dernier ne gardera que sa mère, un frère et une sœur. Une famille éprouvée qui était au départ nombreuse* », se rappelle avec amertume Herménegilde Sigahurahura, un ami de cette famille, endeuillée par cette crise comme beaucoup d'autres.

Il raconte que sur plusieurs collines des provinces du nord du Burundi, des infirmiers, des techniciens, des

moniteurs agricoles, ceux qui ne parvenaient pas à s'échapper, étaient tués. Même sa femme a failli y laisser la vie. Enseignante à Musenyi, elle n'avait que 20 ans. Attrapée par des militaires, elle a été relâchée quelques heures après. Selon lui, les tueries ont duré plus de deux mois, jusqu'au mois de juillet sur la colline de Shinya en commune Musema.

Autre fait qui a facilité la tâche des exécuteurs : « *C'était la fin du mois. Tous les fonctionnaires devraient se rendre aux guichets se trouvant aux chefs-lieux des provinces pour toucher leurs salaires. Sans le savoir, ils se jetaient dans la gueule du loup.* »

Un charnier derrière la TGI de Ngozi

D'après Herménegilde Sigahurahura, un certain Saïd Uyininkware, aurait aidé le commandant Joseph Bizoza, à établir les listes des personnes à arrêter : « *Ceux qui habitaient dans le quartier swahili et dans d'autres quartiers du centre ville, auraient été tués à cause de lui.* »

Il incrimine aussi des jeunes militants de la JRR qui faisaient des barrières sur certains axes, au chef-lieu de la province.

Selon ce sexagénaire, c'est dans la prison de Ngozi que les victimes étaient amenées puis exécutées : « *Sauf les bourreaux, personne ne sait exactement la façon dont elles étaient tuées. Toutefois, des gens entendaient des gémissements et des vrombissements de camions qui faisaient des navettes toute la nuit, ils amenaient certainement les cadavres dans des fosses communes.* »

Des charniers sont signalés, par ailleurs, derrière les locaux abritant le Tribunal de Grande Instance à Ngozi, tout près de la Ruvubu et dans le quartier Kinyami II, c'est à côté du camp militaire, au chef-lieu de la province de Ngozi.

Maître Fabien Segatwa : « J'ai survécu parce que j'étais malade »

Ce juriste de formation est un rescapé des massacres de 1972. Il avait 25 ans à l'époque des événements. Du 31 décembre 1971 au 21 avril 1972, le jeune étudiant en 2^{ème} licence dans la faculté de droit était hospitalisé à la clinique Prince Louis Rwagasore : « *J'avais eu un accident sur la RN1 et j'étais blessé au niveau de la jambe gauche.* » Le 21 avril 1972, même s'il n'est pas encore guéri, Fabien Segatwa sort de l'hôpital et retourne au campus Mutanga : « *J'habitais dans une partie qu'on appelait "poulailler" parce que les maisons avaient été construites à la hâte.* »

Le 29 avril 1972, raconte-t-il, les premiers coups de fusils retentissent. Fabien Segatwa ne sort pas de sa chambre parce qu'il ne parvient pas à marcher : « *J'étais avec mon petit frère qui s'occupait de moi.* » Dans la foulée, des étudiants disent à Segatwa qu'il y a eu une attaque sans préciser la localité et ceux qui ont attaqué. Le 30 avril, témoigne toujours Fabien Segatwa, tous les fonctionnaires hutu sont arrêtés y compris son cousin qui travaillait à la documentation. Dans la soirée de la même date, poursuit-il, des gendarmes procèdent à l'arrestation des étudiants hutu : « *Ils ont d'abord arrêté 4, soupçonnés d'avoir tenté de rejoindre une rébellion au Sud en 1970, ensuite un certain Marc, secrétaire à l'Université du Burundi et enfin tous les étudiants hutu qui pratiquaient l'athlétisme.* »

Le 2 mai, 1972, révèle Segatwa, les mêmes gendarmes reviennent. Ils



Fabien Segatwa : « Je suis le seul étudiant hutu resté à l'université dans la crise de 1972 parce que j'étais malade »

arrêtent 9 étudiants hutu ayant eu la mention distinction dans la faculté d'économie. Entre le 3 et le 4, témoigne-t-il, les gendarmes accompagnés par les militaires encerclent les auditoires : « *Ils ont procédé aux appels nominatifs. Celui qui était appelé entraînait directement dans un camion militaire. Ils ont été conduits vers une destination inconnue et ne sont jamais revenus.* »

Pour Me Segatwa, tous ceux qui sont arrêtés étaient des Hutu et leurs noms figuraient déjà sur une liste préétablie.

L'heure de la délation

A partir de ce moment, raconte Segatwa, des étudiants tutsi commencent alors à dénoncer leurs camarades hutu restés au campus : « *Les étudiants avaient dressé trois barricades.* » Le 6 mai, se souvient Segatwa, ils ont arrêté et tué un étudiant surnommé 'Monseigneur' parce qu'il avait fait le grand séminaire.

Le 7 mai, raconte-t-il, son ami surnommé 'Sukisa' (NDLR, un sobriquet donné aux avions de chasse que Mobutu utilisa pour mater la rébellion katan-gaise) qui venait lui rendre visite dans sa chambre est tué par les étudiants vers 22 heures au moment de rentrer. D'autres étudiants qui restaient au campus décident alors de fuir : « *Je suis resté avec mon petit frère qui était mon garde-malade parce que je ne parvenais pas à marcher.* » D'après ce juriste, la plupart de ces étudiants seront tués dans la Rukoko par l'armée congolaise au moment où ils tentaient de franchir la frontière pour trouver refuge

dans ce pays : « *Le gouvernement congolais avait envoyé un renfort parce que les autorités burundaises disaient que le pays était attaqué.* » Segatwa se souvient avoir alors vu des avions de combats appelés « *SUKISA* » qui volaient en rase-motte en faisant beaucoup de bruits et en larguant des bombes. Segatwa affirme que Mena, ambassadeur du Congo à Bujumbura, a alors informé son gouvernement que c'est une guerre civile, qu'il ne fallait pas envoyer les troupes pour une intervention. « *Puisque j'étais un seul hutu avec Tharcisse Nyandwi, mon petit frère, c'était alors notre tour d'être tués,* raconte-t-il.

Fuir à tout prix

Le 8 mai, dans la matinée, le jeune étudiant envoie un planton pour dire au recteur, un certain Damas, de le déplacer jusqu'à la clinique pour se faire soigner. Le recteur ne s'exécute pas. Segatwa et son petit-frère décident alors de laisser ce qu'ils avaient dans la chambre et sortent : « *Je me déplaçais par béquille. J'ai dit aux étudiants tutsi qui m'interrogeaient que je vais revenir parce que je vais me faire soigner.* » A la sortie, Madame Pilard, professeur d'économie à l'Université du Burundi, les déplace jusqu'à la clinique. Segatwa, se fait soigner. Après les soins, il appelle un taxi qui les dépose au grand séminaire de Bujumbura : « *J'ai demandé au recteur de l'époque, Monseigneur Ruhuna d'héberger mon petit frère. Je voulais me diriger à la gendarmerie par ma propre volonté car je voyais que la mort était certaine.* »

Néanmoins, poursuit-il, Monseigneur Ruhuna les garde tous les deux et il y avait d'autres personnes qui s'y cachaient.

Une semaine après, se souvient Fabien Segatwa, des militaires, accompagnés par Monseigneur Evariste Ngoyagoye viennent toquer à la porte de sa chambre mais il refuse d'ouvrir. « *Ils ont utilisé une clé dite 'passe-partout' et ont fait irruption dans la chambre* », explique-t-il. Un militaire charge directement son fusil et veut tirer sur Segatwa qui se cachait sous le lit mais il ne tira pas. Après avoir subi un interrogatoire, témoigne Segatwa, ces militaires repartent.

Le courage d'aller voir ses parents

En octobre 1972, Fabien Segatwa et son petit frère décident d'aller saluer leurs parents à Kayanza. D'après Segatwa, une sœur du grand séminaire de Bujumbura lui donne trois laissez-passer : « *Ce sont les sœurs Bene Dorothee qui ont assuré notre déplacement jusqu'à la paroisse Rukago et son curé nous a déplacés jusqu'à la maison.* » Arrivés chez eux, raconte Segatwa, tout le monde se cache et les cabarets ferment. « *Ils avaient peur car ils pensaient que les militaires allaient me chercher et les arrêter. J'étais devenu un danger pour la société* », déplore-t-il. Fabien Segatwa se souvient avoir passé peu de jours à la maison car sa mère lui a demandé de fuir. D'après toujours ce rescapé, le curé de la paroisse Rukago le déplace jusqu'à l'évêché de Ngozi où on se charge de son déplacement jusqu'à Bujumbura. Il retourne encore une fois au grand séminaire de Bujumbura, un lieu qu'on appelait 'camp de réfugiés' parce qu'il y avait beaucoup de déplacés hutu.

Segatwa décide alors de quitter le pays mais avant son départ, précise-t-il, Monseigneur Evariste Ngoyagoye l'accompagne à la Cadebu pour retirer ses 12 000 Fbu : « *Le 19 octobre, une sœur de ce grand séminaire a demandé aux Congolais qui se rendaient dans leur pays de me déplacer à bord de leurs camions et ils ont accepté.* » Segatwa franchit alors la frontière en passant par Gatumba. Arrivé au Congo, Fabien Segatwa loue une maison à Kiliba. Une semaine après, il va à Bukavu, puis à Kinshasa où il parvient à se faire inscrire comme étudiant réfugié. Il décroche alors le diplôme de licence en droit et un autre de licence d'agrément de l'enseignement supérieur. Il enseigne à l'école des protestants pendant trois ans avant d'exercer le métier d'avocat pendant 15 ans. Il reviendra au Burundi en 1990.

Ramazani Bakari, un survivant de Muyinga

Cet habitant du quartier Swahili, 3^{ème} avenue avait 34 ans quand la crise de 1972 éclate. Ce septuagénaire n'en revient pas : « *Les JRR arrêtaient les Hutu. Ils disaient qu'ils les conduisaient à Buhinyuza pour un interrogatoire. Mais nous ne savions pas ce qui s'était réellement passé.* » Dans la foulée, Ramazani



Ramazani Bakari : «Les JRR arrêtaient les hutu et ils ne sont pas revenus.»

Bakari apprend que Twalib, son petit frère qui étudiait à l'Ecole Normale de l'Etat (actuel lycée Ngagara) et son cousin Sudi sont tués. Le 2 mai 1972, témoigne-t-il, un certain Barthélemy, secrétaire d'arrondissement, en compagnie de deux policiers viennent le chercher chez lui. Il se cache dans sa chambre à coucher. Vers minuit, poursuit Ramazani, il décide de fuir. Il prend la route Rugari pour aller à Musenyi : « *Je voulais franchir la frontière pour aller en Tanzanie.* » Malheureusement pour lui, les JRR l'arrêtent.

Le matin, raconte-t-il, le conseiller de Musenyi demande aux JRR de l'acheminer à la province. Ils le ligotent, le tabassent et le traînent jusqu'au chef-

lieu de la province Muyinga. Arrivé là, précise Ramazani Bakari, un certain Callixte le conduit chez Barahinduka, gouverneur de Muyinga à l'époque des événements et Hervé Budigoma, commissaire d'arrondissement : « *Je leur ai expliqué que les JRR m'ont arrêté au moment où je tentais de fuir parce que j'étais menacé.* » Après l'échange avec ces autorités, Ramazani Bakari retourne chez lui, mais les policiers l'obligent de rester dans la maison, sans sortir pendant trois mois, une sorte de garde à vue, selon lui. Après ces trois mois, il écrit une lettre au gouverneur et au commissaire pour se justifier en démontrant qu'il est innocent et ces autorités lui accordent alors la liberté.

Des Hutu arrêtés à Bwambarangwe

G.J, un Tutsi de Bwambarangwe qui a requis l'anonymat affirme que ce sont les hutu qui étaient arrêtés. Notre source qui était en 9^{ème} année au petit séminaire de Rusengo au moment des faits a retenu certains noms des présumés assassins : « *Un certain Kinono, secrétaire communal, Stany Ngabonziza, comptable et Déo Barabonerana arrêtaient et conduisaient vers une destination inconnue les intellectuels hutu.* »

D'après lui, certains disaient qu'on les conduisait à Murehe, d'autres pensaient que c'était à Vumbi ou à Muyinga. « *On leur disait qu'ils allaient dans une réunion mais personne ne revenait* », se souvient-il. Pour lui, c'est le commandant Joseph Bizoza, gouverneur-militaire de Ngozi, qui organisait toutes ces arrestations et tueries.



Une vue du marché de Mukenke au chef-lieu de la commune de Bwambarangwe

Bwambarangwe

Bwambarangwe, mai 1972. Antoine Nubusa, hutu, né en 1951 est un jeune commerçant prospère. Les affaires marchent bien à Mukenke le chef-lieu de cette commune de l'arrondissement de Kirundo au nord du Burundi. Vue sa situation, il affirme être parmi ceux qui étaient visés par les exécuteurs : « *Des rumeurs couraient comme quoi des « Bamenja » ont attaqué le pays. Nous croyions que nous étions à l'abri. Que cette attaque ne concernait que ceux des autres régions.* »

Il raconte qu'à partir du mois de mai, tous ceux qui avaient un certain niveau de vie : des commerçants, des fonctionnaires, des enseignants, des autorités administratives, étaient tous arrêtés puis amenés vers une destination inconnue : « *Ce sont des militaires soutenus par des JRR qui les arrêtaient systématiquement. Ils ne sont jamais revenus.* » Selon lui, ce sont surtout les hommes qui étaient visés.

La majorité des victimes étaient des Hutu, mais aussi des Tutsi, qui, par malheur, avaient des traits hutu.

Se sentant menacé, au mois de juin, il s'exile en Ouganda : « *Ma vie était en danger.* » Une décision difficile à prendre car ne s'accusant de rien, ne sachant pas par ailleurs pourquoi il fuit. « *Tout laisser derrière toi, sans savoir pourquoi, c'est cela qui m'a le plus fait mal. L'appartenance ethnique, chez nous, n'avait jamais causé de division dans notre localité. Des Hutu se mariaient avec des femmes tutsi et vice-versa* »

De retour de l'exil, au mois de décembre, la même année, il apprend que des proches, plus d'une vingtaine de personnes, des frères, des cousins, avaient été tués puis enterrés dans des fosses communes dans divers endroits, sans aucune autre précision. « *Ma femme qui est la sœur de l'archevêque de Gitega, Simon Ntamwana est inconsolable, pour le seul mois de mai 1972, elle est devenue veuve et orpheline de père.* »

C'est avec douleur qu'il énumère les noms des autorités et de leurs auxiliaires, très actifs, qui s'étaient chargées d'élaborer des listes des "Bamenja" à arrêter : « *Il y avait surtout l'administrateur communal, son neveu et le comptable communal.* »

Gitega, mai 1972, ville martyre

La deuxième ville du pays a été durement touchée par la répression. Ignorant ce qui se passait, convaincus de prouver leur innocence, les Hutu de Gitega se laissaient arrêter, puis tuer.

Par Léandre Sikuyavuga

Témoignages

Balthazar Barakikiza, 77 ans : « On ne les reverra plus »

En 1972, Balthazar Barakikiza est responsable de l'imprimerie à Mushasha (presque la seule à Gitega). Il est donc en contact avec les intellectuels civils et militaires. D'après lui, jusqu'en mars, rien ne présage des massacres sur Gitega : les gens vaquent paisiblement à leurs activités quotidiennes.

La situation change quand ils apprennent que le dernier monarque burundais, Ntare V, est en résidence surveillée près du palais royal.

La population de Gitega ne comprend pas. Un roi emprisonné ! Elle s'interroge, personne pour répondre.

D'après Barakikiza, la radio nationale, la *Voix de la Révolution*, annonce, le 30 avril que le Burundi a été attaqué par des rebelles soutenus par Ntare V. « *Après c'est l'hécatombe* », se rappelle ce septuagénaire : des milliers d'intellectuels et d'hommes d'affaires Hutu se laissent conduire aux abattoirs (prisons) où ils sont tués à coups de massues et de bâton. Des barrières sont érigées par les militants JRR.

Selon Balthazar Barakikiza, ces Hutu ne s'accusaient de rien : « *Ils croyaient aller devant les autorités pour être interrogés seulement, et prouver leur innocence. On ne les reverra plus.* »

Son oncle qui a vu ses fils arrêtés par les militaires lui demandera jusqu'à sa mort : « *Nta gakuru ka ba bahungu banje ? – Tu n'as pas de nouvelles de mes fils ?* » (Croyant qu'ils seraient en mission à Bujumbura.)



Balthazar Barakikiza : « *Je me suis dirigé chez le gouverneur "Mulele" pour prouver mon innocence.* »

Anecdote : Un policier Hutu qui croyait aux discours officiels-se moque de ceux qui sont ligotés et conduits en prisons, en ces termes : « *Ba bida bida-haga, ni bumve ! - Que ces malfaiteurs aux ventres insatiables payent le prix de leur trahison !* » Quelques jours après, il subira le même sort.

« Toutes catégories confondues »

Barakikiza se rappelle de quelques civils tués : Daniel Zubatse, Abel Binyoni (directeurs des écoles primaires), Eraste Bigari (directeur de l'école médicale), plusieurs enseignants, les commerçants. Les prêtres n'ont pas été épargnés. Entre autres abbé Michel Kayoya, Thomas Samandari (alors inspecteur diocésain), Théophile Karenzo.

Des religieux, des frères et des sœurs seront aussi touchés. Toutefois, il reconnaît le rôle joué par certains religieux tutsi pour protéger les Hutu. Barakiza parle d'un certain abbé Gahebe qui est intervenu auprès du gouverneur, Septime Bizimana alias Mulele, pour libérer Firmat, (beau-père de feu Président Ntaryamira) alors directeur à Makebuko.

Aussi Mgr Roger Mpungu qui a sauvé plusieurs intellectuels Hutu dont un certain Zacharie, un enseignant. D'après M. Balthazar, un climat de suspicion et de méfiance sans précédent a suivi ces événements. Il a été lui-même dénoncé de faire la politique. « *Je me suis dirigé chez le gouverneur Mulele pour prouver mon innocence, puisqu'on se connaissait* », témoigne-t-il.

Balthazar se souvient de ses cousins tués : Mathias Nyanduza, le premier à acheter une Peugeot à Gitega. Les bourreaux ont par après confisqué la voiture. Il ne reverra plus ses meilleurs amis : l'image de Njenjegeri, Gatien Barandagiye restent gravée dans sa mémoire.

Un élève rescapé : « Tous ceux qui sont retournés à l'internat ont été tués »

M.D. avait 20 ans. Il est en seconde à l'Athénée de Gitega. D'après lui, les élèves sont dans la liesse d'une compétition nationale d'athlétisme des écoles secondaires au Collège Notre Dame de Gitega (CND), depuis le 22 avril. Rien d'anormal ne s'observe jusque samedi 29. « *La nuit du samedi, nous avons entendu trois coups de feu. Mais, on n'y a pas attaché trop d'importance* », déclare M.D. Dimanche, c'est la remise des prix aux meilleurs lauréats. Les élèves se présentent sur les terrains du CND. Vers 10 heures survient Rwabisazi, commandant en second à Gitega, mitrailleuse attachée sur sa jeep. « *Il nous intime l'ordre de vider les lieux et retourner dans nos écoles respectives* », se rappelle-t-il. Selon, M.D. tous les élèves hutu qui sont retournés à l'internat ont tous été tués. Il échappe à la mort puisqu'il n'a pas obtempéré aux ordres de Rwabisazi : « *J'ai eu l'intuition de me rendre chez nous, à Songa.* »

Dès lundi, se rappelle-t-il, les professeurs sont arrêtés au marché comme dans les écoles. Les grands commerçants aussi : il se souvient de Jérémie Misigaro, Augustin, Pie. Les étrangers n'ont pas été épargnés : Himir Hassan, un Tanzanien (le 1^{er} à amener un bus à Gitega) a été confondu à un Hutu et a été tué. D'après M.D, les listes étaient préétablies. Pas de règle sans exception : les élèves hutu de l'école des techniciens agricoles, ITAB, ont manifesté une certaine résistance : « *Ils ont foncé sur les militaires qui avaient des listes, les ont renversés par terre et ont pu s'échapper.* » Il se rappelle aussi que le gouverneur civile Septime Bizimana et le commandant Jérôme Sinduhije (gouverneur militaire) ont interdit les messes du matin pendant cette période.

Selon M.D., les militants hutu JRR qui s'activaient à dénoncer, ligoter, tuer leurs frères, subiront le même sort. Une simple logique des militaires d'alors : « *Mwamaze bene wanyu, ni twe muzoreka ?- Vous aurez pitié de nous, vous qui avez liquidé vos frères ?* »

JRR, un outil de la répression

« *JRR nguvu* », (JRR soyez forts), c'était le slogan scandé par les militants de la Jeunesse révolutionnaire Rwagasore avant toute action musclée. Mouvement de jeunesse intégré à l'Uprona, la JRR devient avec les "événements de 1972", très active dans les purges. Les jeunes, très mobilisés jouent le rôle d'auxiliaires de l'administration locale, de la police ou de supplétifs de l'armée. Les témoignages sont accablants.

Par Abbas Mbazumutima



Des étudiants de l'Université Officielle du Burundi, qui sont pour la plupart membre de la JRR, au défilé du 28 novembre 1972. A cette date, les étudiants sont astreints à un entraînement militaire.

Devenus une sorte de "fer de lance" ou de force à la disposition de l'administration, des jeunes militants hutu et tutsi de la JRR procèdent ensemble aux arrestations sous la supervision des commissaires ou des gendarmes. Des listes des personnes à arrêter sont données à ces jeunes fanatisés. Ce sont ces jeunes, la plupart mi-scolarisés, qui assurent les rondes nocturnes, "irondo" en langue nationale.

Selon plusieurs témoignages, petit à petit, les jeunes hutu membres de la JRR, vont constater avec amertume que les leurs ne sont pas épargnés. Certains, pas tous, vont se retirer.

Globalement, les "JRR" restent déterminés à aider l'administration, ils sont d'ailleurs appelés "Indarangavye", ceux qui restent toute la nuit éveillés et parés à tout.

Il y a un appel à la vigilance, "kuvijira" en kirundi. On voit ces militants, très zélés, de la JRR ériger des barricades ou garder des barrières à l'entrée des quartiers ou sur les principaux axes. Ils contrôlent les laissez-passer et rapportent toute anomalie constatée à l'administration ou à l'armée.

« *Il nous arrivait de prendre quelques initiatives, si telle personne avait des accointances avérées avec une personne déjà arrêtée ou embarquée, on le signalait ou on procédait à son arrestation. On le livrait par*

après aux autorités », souligne Hashim Youssouf, ancien membre du comité de la JRR à Muyinga. On l'appelle toujours "Conseiller". Il avait 25 ans lors de la crise de 1972.

Du haut de la carrosserie de la "Ngeringeri", des pleurs mêlés de chants

« Nous étions tous hutu, notre rôle essentiel était de faire des rondes nocturnes. On avait des lances et des gourdins, quelques fois le commissaire, bien armé, passait nous voir à la barrière érigée à Gasenyi à l'entrée de la ville de Muyinga, les autres étaient du côté de Mukoni à la sortie de la ville », se rappelle Hashim Youssouf.

« On avait un cahier où l'on consignait les numéros d'immatriculation de tous les véhicules qui passaient. Quand les camionnettes "Ngeringeri" passaient, remplies de personnes arrêtées, on entendait des pleurs et des gémissements mêlés de chants, peut-être les derniers », souligne avec amertume Hashim Youssouf.

Selon lui, il y a des autorités qui étaient plus actives que d'autres, c'est notamment l'administrateur communal de l'époque et une autre personne qui s'appelaient Barthélémy. « Il n'a pas hésité à tirer sur Bandiye, le percepteur communal des impôts au milieu du marché de Muyinga. C'était un Hutu, il était pourtant membre de la JRR, il était à vélo et il est tombé raide mort, un scandale. Les gens affolés par ce coup de feu ont abandonné tous leurs biens sur place. Ils couraient dans tous les sens, la débâdade, un vrai remue-ménage. »

Mais toutes les autorités n'étaient pas mauvaises, poursuit Hashim Youssouf,



Apollinaire Nsibirubusa, « Les jeunes militants de la JRR se comportaient comme une véritable milice. »

il y avait un certain Ladislas, il a rayé de la liste des personnes à arrêter tous les noms des joueurs de l'équipe de football de la province de Muyinga.

Anecdote : « Un planton qui vivait dans le quartier swahili à Muyinga est venu complètement stupéfait nous raconter que le nom de Saleh Fundi, le fils de Fundi Radjabu, conseiller communal à l'époque et père de l'ancien président du CNDD FDD, était sur la liste des personnes à embarquer. Il a découvert cette liste quand il balayait le bureau de l'administrateur communal. L'intéressé qui a aussitôt pris le large ne comprenait pas comment son propre papa pouvait le trahir. Mais le pauvre conseiller communal était illettré », raconte Hashim Youssouf.

Je ne savais même pas me servir d'une arme à feu

« J'avais 18 ans à cette époque, tout le monde était, qu'on le veuille ou non, soit militant de l'Uprona, pour les adultes, soit de la JRR, pour les jeunes. Il y avait même ce qu'on appelait "pionniers", c'étaient des écoliers, des futurs membres de la JRR et plus tard de l'Uprona », fait savoir Aly Ndayegamiye, à l'époque, jeune enseignant tutsi à Kabuyenge, un coin très reculé de la commune Bwambarangwe.

« Je n'ai pu enseigner à quelques deux kilomètres de chez moi que suite à cette crise de 1972. Il fallait remplacer les enseignants embarqués. Des enseignants rwandais sont venus en renfort, les écoliers étaient désœuvrés », signale ce jeune enseignant.

A la tombée de la nuit, poursuit-il, tout changeait, on enfilait les manteaux pour aller faire la ronde. « Les JRR se rassemblaient, Hutu et Tutsi. On ne faisait que se promener, on n'échangeait pas beaucoup, il y avait visiblement suspicion ou méfiance », se rappelle Aly Ndayegamiye.

« Quand j'ai dit au commissaire que j'avais peur, il m'a donné un fusil le lendemain avant la ronde. Cette arme avait un chargeur rond. Je savais que pour tirer, il fallait appuyer sur la gâchette, c'est tout. Au fil des jours le nombre des Hutu diminuait, ils fuyaient vers la Tanzanie », se rappelle ce jeune enseignant.

Lors des fouilles perquisitions opérées chez les Hutu aisés comme les enseignants ou chez le grand commerçant de Mukenke appelé Martin Baruzanye, poursuit-il, le commissaire et d'autres fonctionnaires tutsi demandaient aux JRR de chercher des lettres venues du Rwanda. « On en trouvait mais pas dans

toutes les maisons fouillées. Ces lettres étaient toutes pareilles, avec un même contenu : 'Bagwanashyaka nimwatsinda tuzabaha amafaranga atagira uko angana' (Chers compatriotes, après votre victoire, vous aurez en récompense beaucoup d'argent) », se

souvient ce jeune enseignant.

« Tous ceux qui avaient reçu cette sorte de tract ont été arrêtés, on ne les a jamais revus, on les amenait à Nzove à la frontière rwandaise ou à Murehe dans un domaine militaire à bord des camionnettes qu'on appelait "Ngeringeri", des Chevrolet de 2,5 tonnes avec des feux au dessus de la cabine. », raconte Aly Ndayegamiye.

« Ces jeunes gens se comportaient comme une véritable milice. Ces JRR étaient comme les soldats de première classe, ils n'avaient pas à réfléchir, ils s'exécutaient, c'est tout », tient à souligner Apollinaire Nsibirubusa, tutsi du clan des Banyakarama, aujourd'hui retraité. Il avait 29 ans en 1972 et travaillait comme secrétaire de cabinet au département civil du ministère de la Défense.

ceux qui ont commis des crimes doivent répondre de leurs actes

« Si les gens ont exagéré dans leurs agissements, il va falloir qu'ils répondent un jour de leurs responsabilités individuellement et ne pas se contenter d'incriminer le parti de Rwagasore », avertit le président de l'Uprona, Bonaventure Niyoyankana. Selon lui, il faut faire la part des choses et placer les choses dans leur contexte.

« Il ne faut pas perdre de vue que l'Uprona était un parti unique au pouvoir à l'époque. Tout le monde, Hutu et Tutsi étaient membres. Il faut que les Burundais apprennent à assumer ensemble leur passé et cherchent à œuvrer pour que les causes de ces événements ne soient pas rééditées. D'après lui, la vérité doit triompher.

Ces JRR étaient comme les soldats de première classe, ils n'avaient pas à réfléchir, ils s'exécutaient, c'est tout »

1972, des conséquences multiformes

La crise de 1972 a eu de nombreuses conséquences : une profonde cassure dans la société, la production économique va chuter, des rescapés vont prendre le chemin de l'exil et les parents hutu traumatisés n'osent plus envoyer leurs enfants à l'école. L'armée devient monoethnique. Un bilan désastreux.

Didier Bukuru, Jean Claude Bitsure et Laurette Banderembako

Sylvestre Ntibantunganya

La « répression » de 1972 est un génocide contre les Hutu »

L'ancien président de la République et actuel sénateur qualifie de génocide les événements de 1972. Il s'est exilé au Rwanda d'où il suivait ce qui se passait dans son pays.

Selon M. Ntibantunganya, la confiance entre les Burundais a été brisée : « 1972 a introduit des cassures profondes dans le tissu national burundais. On a commencé, cette fois-là, de manière systématique, à voir la société burundaise divisée en Hutu et Tutsi. » Il y a eu beaucoup de morts : « Les estimations vont de 100 mille à 300 mille victimes. »

L'ancien président évoque une rébellion à l'époque : « Il y a eu des morts, victimes de la rébellion hutu même si certains Hutu ont tendance à dire qu'il y a eu uniquement des exécutions sommaires de Hutu quand on parle de 1972. »

Pour Ntibantunganya, cette rébellion a été très rapidement contenue par l'armée, et elle aurait fait, « selon les estimations que j'ai eues, entre 800 et 3000 victimes. »

Lors des événements, cette rébellion hutu avait été d'une grande cruauté à l'endroit des Tutsi, avec visiblement l'objectif d'éliminer systématiquement, du moins si on se réfère à des écrits, souligne-t-il : « Les rebelles allaient même jusqu'à éventrer ! Le professeur Le Marchand l'a bien décrit à l'époque ».

Et parmi les chefs de cette rébellion, il y en a qui vivent encore en Tanzanie, témoigne Ntibantunganya : « C'est par exemple Mpasha Céleus qui fut le chef de cette rébellion. »



Sylvestre Ntibantunganya, ancien président de la République du Burundi, actuellement sénateur.

Le mot « répression » fâche

Par contre, ce que certains se plaisent et cela est inacceptable- à appeler « répression », mais qui doit avoir un autre nom, aux yeux de Sylvestre Ntibantunganya, a fait, toujours selon les estimations, entre 100 mille et 300 mille victimes dans la communauté hutue qui a été totalement décimée au niveau de ses élites : « Ces mêmes exécutions ont emporté de jeunes élèves dans les écoles secondaires, sans parler des étudiants. »

Tous les Tutsi ne sont pas coupables, estime le président Ntibantunganya : « Mgr Joachim Ruhuna, en 1972, quand il était Recteur du grand Séminaire, a préservé les grands séminaristes. Il a même protégé les gens qui se sont réfugiés dans son établissement. Pour vous dire qu'il y a, dans ce pays, des esprits vraiment patriotes. »

A l'époque des massacres, l'économie s'est délabrée, explique l'ancien président de la République : « Cela se passe entre avril 1972 et 1973. C'est la période de récolte, notamment du café. Ça a été une catastrophe, parce que le café n'a pas été récolté à ce moment-là. »

« Des milliers de réfugiés »

Ntibantunganya évoque également le départ en exil de centaines de milliers de Burundais : « Ils vont principalement en Tanzanie, au Rwanda et au Zaïre. Des réfugiés de toutes les catégories : des fonctionnaires passaient dans les mailles des filets, les étudiants de l'université du Burundi et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) qui parviennent à échapper- et c'est très rare-, les élèves et la masse des populations rurales particulièrement au Sud

et à l'Est du pays. » Ils étaient estimés, selon lui, entre 100 mille et 300 mille réfugiés à l'époque.

Le départ des enseignants est saisissant : « Dans les écoles qui étaient largement encadrées par les expatriés belges, soit missionnaires, soit coopérants, toutes ces gens partent. Et lors de la rentrée scolaire 1972-1973, il y a des écoles qui se retrouvent sans encadrement. C'est pendant cette période là que l'on constate un autre flux des réfugiés notamment des écoles secondaires. » Et pour l'histoire de ce pays, précise-t-il, c'est à cette époque que Melchior Ndadaye va lui-même fuir. Il passe par la Tanzanie et remonte vers le Rwanda.

« Le Burundi paie des milliers de dollars d'amende »

La cohabitation entre le Burundi et ses voisins se détériore : « Il s'observe, à l'époque, une crise diplomatique entre le Rwanda et le Burundi, et entre le Burundi et la Tanzanie. Parce qu'avec les réfugiés, il y a eu des escarmouches qui continuaient. » Une fois, se souvient Ntibantunganya alors élève au petit séminaire de Mugeru, il y a eu une attaque vers le sud du pays, et l'armée burundaise a poursuivi ceux qui avaient attaqué jusqu'en Tanzanie, faisant des dégâts dans un village tanzanien. Cela a causé un grave incident diplomatique entre nos deux pays, et Nyerere a fermé la

frontière tanzanienne aux marchandises qui circulaient, poursuit-il : « Une sorte d'embargo. A cette époque, on n'avait plus de sel au Burundi. Il a fallu l'intervention de Mobutu, alors président du Zaïre (actuel République Démocratique du Congo) pour mettre fin à cette crise diplomatique entre le Burundi et la Tanzanie. Le gouvernement de Micombero a dû payer une centaine de milliers de dollars américains d'amende. »

Conflit Etat-Eglise catholique

Egalement, confirme l'ancien président burundais, c'est à cette époque qu'on peut fixer les origines de la crise entre l'Etat et l'Eglise catholique : « Parce que parmi ceux qui étaient à la pointe pour dénoncer dans les milieux diplomatiques et internationaux ce qui se passait, il y avait des missionnaires blancs. Il y a une série d'hommes de Dieu qui ont écrit beaucoup à propos de cette crise. »

Au niveau de l'armée, tous les Hutu ont été décimés dans les camps ou ailleurs. Ensuite, l'armée a été totalement fermée aux Hutu : « Les tout premiers effectifs hutu, de manière visible, vont réapparaître quand Mobutu a menacé d'attaquer le Burundi sous Bagaza dans les années 1980. Et ce dernier a recruté de gros effectifs militaires. Parmi les recrues dans le rang des hommes de troupe figuraient les Hutu, mais pas au niveau du corps des officiers. »

« La spoliation des biens des réfugiés officialisée »

La notion de « Bamenja » est venue avec 1972, se souvient Sylvestre Ntibantunganya : « Moi je considère la crise de 1972 comme un génocide, parce qu'il y avait la machine de l'Etat qui était impliquée, avec une ethnie identifiée comme devant faire objet de ce que les gens ont appelé « répression ethnique ». » Ntibantunganya annonce que le gouvernement, en 1972, a édicté une décision qui instituait les modalités de gestion des biens laissés par les « Bamenja » : « Déjà avec des exilés, notamment au Sud (Rumonge et Nyanza-Lac), il y a eu l'accapement de leurs terres, par des gens qui venaient soit de Bujumbura, des militaires ou des populations des zones rurales. » Comme anecdote, il donne l'exemple d'un major de l'armée à l'époque (« qui vit encore »), que l'on disait qu'il avait amassé tellement d'argent et qu'il se plaisait à se nommer « 27 ans, 27 millions ». Selon l'ancien président de la République, il est parvenu à piller 27 millions à 27 ans à l'époque. D'après lui, véhicules, maisons, terres, etc. appartenant aux réfugiés ont été spoliés : « C'est pourquoi à Arusha on a décidé de mettre en place cette commission « Terres et autres biens » avec comme mission d'aider les réfugiés à récupérer les biens qu'ils ont laissés au Burundi en 1972. »



Une réception officielle vers 1968. (à gauche) Damien Nkoripfa, Martin Ndayahoze, le président Micombero, à droite Anicet Njangwa et Albert Shibura

Education

Rémy Nahimana : « La qualité de l'enseignement s'en est trouvée très affectée. »

Catéchiste de formation, Rémy Nahimana était un jeune enseignant (28 ans) à l'Ecole des Catéchistes de Mutumba (Commune Kabezi, province Bujumbura).



Rémy Nahimana, « Le départ précipité des professeurs étrangers a affecté la qualité de l'enseignement dans de nombreuses écoles. »

Pour lui, cette tragédie a fortement affecté la qualité des enseignements. Ainsi, par exemple, à Mutumba, comme les prêtres qui encadraient l'école dénonçaient sans relâche les cruautés meurtrières qu'ils voyaient chaque jour, ils seront chassés. Il s'en souvient très bien : « Je signalerais le départ précipité des professeurs étrangers, surtout européens, en 1972. Aucune remise et reprise n'a eu lieu entre les successeurs du 1^{er} Recteur, le Rd Père Louis DE-LAET, le préfet des études, le Rd Père Pierre BASTIN. »

Un départ qui laissera un vide pédagogique difficile à combler compte tenu de leur savoir-faire. Mais le diocèse de Bujumbura, de qui dépend l'établissement, va essayer d'y remédier en y affectant, en septembre 1972, l'Abbé Michel SINANKWA (Burundais) pour la direction et deux rwandais comme professeurs étrangers : l'un de formation catéchétique et l'autre, humaniste.

Spoliation

Laetitia Rukundo: « Je connais la personne qui occupe illégalement notre maison. »

Elle avait trois ans en 1972. Elle se rappelle que son père travaillait au ministère de l'Education nationale quand on l'a tué

« Ma mère m'a raconté que mon papa était à la maison en repos médical. Les militaires l'ont transporté alors qu'il avait encore le bandage sur sa jambe. Il n'est plus revenu. »

Ce qui frustre beaucoup cette femme est qu'au ministère de la Fonction publique, un agent a écrit dans le dossier de son père : « Désertion ! » Quant au compte qu'il avait à la Banque de Crédit de Bujumbura (BCB), il ne restait que 387 Fbu, selon Laetitia : « Or, les autres veuves et orphelins ont reçu des millions de nos francs. Et mon père avait déposé beaucoup d'argent à la banque. Ma mère me l'a dit. » Elle se demande qui aurait vidé le compte bancaire de son père.

Pire, la maison de cette famille sise à Rohero serait toujours occupée par un ancien colonel de l'armée, encore en vie : « Un jour, le fils de ce colonel s'est retrouvé nez à nez avec mon petit frère dans une boîte de nuit, ici à Bujumbura. Ce dernier lui a signifié qu'ils occupaient une maison qui ne leur appartenait pas. » Selon Laetitia, son petit frère lui a dit que la maison était la leur : « Le colonel a donc interdit à son fils de fréquenter cette boîte de nuit de peur d'être agressé par le nouvel "imposteur" propriétaire. »



Mme Marguerite Héléne Barampama alias 'Mama Paula', la mère de Laetitia Rukundo

EDUCATION / Système « U » et « I »

Isidore Hakizimana : « Je demande pardon à toute personne qui croit qu'elle en a été victime »

Après 1972, les Hutu seront marginalisés dans le système éducatif. Ainsi, lors du concours national qui donne accès à l'école secondaire, sur la copie d'un écolier hutu était marqué un « U ». Sur celle de son camarade tutsi, un « I ». Un système qui a permis d'exclure les jeunes hutu de l'enseignement secondaire. Accusé d'avoir conçu ce système, pour la première fois, l'ancien ministre de l'Education nationale (1982 – 1987) s'explique. Interview exclusive.

Novembre 1982, vous êtes nommé ministre de l'Education. Quelle est la situation que vous avez trouvée.

J'ai trouvé une situation normale avec beaucoup de travail et de défis comme il y en a toujours à l'Education Nationale. Il y a eu juste un remaniement ministériel mais les orientations du Gouvernement n'ont pas changé de fond en comble. Comme nouveau ministre, j'ai eu ma feuille de route de la part du Président de la République (Jean Baptiste Bagaza, Ndlr).

Est-ce que le système que vous avez trouvé était discriminatoire sur le plan ethnique ?

Non, je n'ai pas trouvé de système discriminatoire à mon arrivée au ministère de l'Education Nationale.

Il semblerait qu'à votre arrivée, vous avez opéré des réformes ?

Les réformes mises en application sont celles qu'avait proposées le Gouvernement et discutées à l'Assemblée Nationale. Augmenter le nombre d'enfants qui commençaient l'école primaire afin d'arriver à la scolarisation universelle en l'an 2000. Cela devait passer par l'augmentation du nombre de salles de classe, former plus d'enseignants, rendre disponible le matériel didactique. Cette orientation était accompagnée d'une autre exigence : relever la qualité de l'Enseignement et réduire le coût de la formation

Comment ?

L'objectif était donc que 100% des enfants en âge de commencer l'école primaire soient tous inscrits et que, sauf exception, ils terminent l'école primaire. Mais seulement 10% pou-



Isidore Hakizimana : « Je reconnais ma part de responsabilité parce que ce qui s'est fait concernait un domaine dont j'avais la charge. »

vaient entrer à l'école secondaire et 1% à l'enseignement supérieur, compte tenu des moyens disponibles en ce moment et en vue de maintenir un enseignement de qualité. Le Gouvernement venait aussi d'initier avec mon prédécesseur une réforme à l'école primaire. Il s'agissait de la double vacation (utiliser la même classe et le même enseignant pour un groupe le matin et un autre l'après – midi) et la promotion collective (faire en sorte que les élèves avancent de classe, sauf exception). Même si je ne suis pas initiateur de ce système, je l'ai assumé comme étant une solution pour relever les défis d'alors.

Qu'est-ce qu'il fallait faire pour réussir cette politique ?

Former beaucoup d'enseignants. Il

y avait un projet déjà négocié que j'ai été signer à la Banque Mondiale. Ce projet consistait à construire une Ecole de Formation d'Instituteurs (EFI) dans chaque arrondissement qui ne disposait pas d'école secondaire. C'est ainsi que des EFI ont été construites à Bubanza, Cibitoke, Kirundo (Mukenke), Kayanza, Mwaro, Cankuzo (Murore), Bukirasazi, Rutana, Makamba et Rumonge. Il n'y avait donc pas une option d'implanter exclusivement ces écoles dans des régions à concentration hutu comme le disent certaines personnes mal intentionnées. L'Ecole de Formation d'Instituteur était un cycle de 6 ans (D6), c'est-à-dire 2 ans après le cycle inférieur (collège). En effet, nous avions la conviction qu'on pouvait former un enseignant du primaire en 6 ans. Je passe outre d'autres

réformes visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement au secondaire et au supérieur.

L'enseignement sera également touché par le conflit entre l'Etat et l'Eglise catholique...

En arrivant au ministère de l'Education Nationale, le Président de la République m'avait demandé de promouvoir l'Ecole laïque selon la conception de Jules Ferry. Je n'entre pas dans ce qu'on a appelé « le conflit Eglise-Etat » qui va au-delà de l'Education Nationale. Pour parler uniquement de l'Education nationale, quelques faits ont marqué les esprits comme la « débaptisation » de certaines écoles. Le Lycée du Saint Esprit a reçu le nom de Lycée Kamenge, le Lycée Clarté Notre Dame est devenu Lycée Vugizo, le Collège Notre Dame de Gitega est devenu Lycée Nyabiha- rage.....Notons que d'autres écoles, laïques celles-là, ont changé de nom comme l'Athénée de Bujumbura qui est devenu Lycée Rohero et l'Athénée de Gitega qui est devenu Lycée Musinzira.

Vous êtes donc le maître d'œuvre de cette politique de laïciser les écoles...

Si je revendique les réformes opérées dans l'enseignement en ce qui concerne notamment la formation des enseignants et la révision des programmes à différents niveaux, je ne saurais assumer tout le contentieux qui touche au conflit Eglise-Etat. Je me sens pleinement responsable pour ce qui a touché le domaine de l'éducation dans le cadre de ce conflit. Mais je ne me sens pas coupable car je n'ai pas initié ce conflit Eglise-Etat. Du reste, malheureusement, on ne retient que les actes officiels posés, dont certains peuvent être contestables, j'en conviens. Mais mon combat, ma résistance quotidienne aux excès au cours de tout le processus n'apparaît pas. Ce sont les faits et les écrits qui restent. « *Verba volant, scripta manent* ». Ceux qui me connaissent de plus près peuvent témoigner de cette résistance. Comme n'importe quel humain, je peux me tromper. Mais je ne pouvais pas prendre l'initiative d'un tel conflit. Aujourd'hui j'ai suivi tout un autre parcours en profitant des échecs de l'époque

Avez-vous entendu parler du système des « U » et « I », au concours national, dont vous seriez le concepteur ?

Il faudrait être sourd pour ne pas entendre ce qui se dit depuis plusieurs années parfois avec plus ou moins de méchanceté, parfois par ignorance, parfois sous forme de boutade. Comme donc je ne suis pas sourd, bien sûr, j'ai déjà entendu cela. C'est en fait un secret de Polichinelle.

Pouvez-vous nous expliquer ?

Le Président de la République m'a demandé un jour, parmi d'autres choses, d'essayer de connaître les proportions ethniques dans les effectifs de l'enseignement primaire. Un temps est passé, à un rappel du Président de la République pour savoir le sort de sa recommandation, j'ai exprimé ma gêne, mes doutes, exposé les dangers, la délicatesse et la difficulté d'un tel travail. Nous sommes vers les années 1985-1986. Alors le Président m'a dit que d'ailleurs ce n'était pas mon travail, qu'il y avait des services spécialisés pour ce genre de travail, entendez par là les services de la Sûreté Nationale (Documentation). Il y a eu donc tentative de recensement ethnique comme c'est dit dans le Rapport de la Commission sur l'Unité Nationale. Le ministre de l'Education que j'étais n'y a pris aucune part.

Vous n'en étiez donc pas informé ?

Je ne saurais, tout ministre de l'Education que j'étais, dans quelles provinces les lettres « U » pour dire Hutu et « I » pour dire Tutsi ont été utilisés en face des noms des enfants. Je ne saurais surtout pas dire quelle étendue du territoire a été touchée. Toutefois des papiers portant ces symboles ont été trouvés. L'affaire a été dénoncée, notamment par le Secrétaire Général du Parti de l'Uprona d'alors et l'opposition clandestine qui s'est empressée de photocopier et de diffuser ces papiers. Ceux qui ont été trouvés en possession de ces papiers et certains agents de la documentation ont été emprisonnés.

Que visait ce recensement, d'après vous ?

Je voudrais conclure ce chapitre en apportant tout de même une précision de taille. Le regrettable recensement, tel qu'il m'a été expliqué par celui qui l'avait demandé, visait avant tout, l'établissement d'un état des lieux sans but opératoire.

Nous avons recueilli plusieurs témoignages qui vous accusent comme étant responsable de ce système ? Qu'en dites-vous ?

Je viens de dire ce qu'il en est. Toutefois je peux affirmer, sans ambages, que j'ai résisté à cette initiative. Mais encore une fois je reconnais ma part de responsabilité parce que ce qui s'est fait concernait un domaine dont j'avais la charge. Aussi, je peux dire que ces éléments n'ont pas été utilisés dans les systèmes d'évaluation ou d'orientation en vigueur.

Isidore Hakizimana a été nommé ministre de l'Education nationale en novembre 1982, après avoir été élu représentant du peuple (député) aux élections législatives de 1982. Il était alors Secrétaire Général du Gouvernement, de mai à novembre 1982.

Dans les milieux hutus, les élèves et les étudiants s'estimaient lésés parce qu'ils étaient orientés dans les écoles de cycles courts. Comment expliquez-vous ce fait ?

Je ne suis jamais allé compter dans les classes et dans les auditoriums combien de Hutu ou de Tutsi il y avait et je n'ai jamais donné une seule consigne en ce sens. Si les proportions sont celles généralement avancées, sans doute qu'il y a, même aujourd'hui, plus de hutu dans les cycles courts que de tutsi. D'abord il faut vous dire qu'un exercice qui a débuté au cours de l'année scolaire 1985-1986 et un régime qui tombe avant le début de l'année scolaire 1986-1987, n'a pas eu une longévité suffisante pour instaurer une discrimination systématique dans le domaine de l'enseignement. Même en cette période, les critères d'orientation étaient et restaient : les résultats, le choix de l'intéressé, la disponibilité des places, l'âge, la demande sur le marché du travail etc.

Mais plusieurs témoignages vous accusent d'en être l'instigateur ?

Pour des raisons de propagande pour certains ou de bonne foi pour d'autres, beaucoup de choses se racontent. Il y a des enfants qui n'étaient pas encore

nés quand j'étais ministre de l'Éducation Nationale qui se plaignent aujourd'hui de ne pas étudier, de ne pas trouver une place dans la filière académique de leur choix. Ce n'est pas à cause d'un système d'exclusion prétendument mis en place à cette époque. Comme il y a des grands pères qui se disent victimes de l'exclusion alors qu'ils n'ont jamais emprunté le chemin de l'école ou qui l'ont quittée pour d'autres raisons. D'autres, manipulés par de fausses informations, ont eu peur de se faire inscrire à l'Université du Burundi et ont préféré tenter leur chance ailleurs. Je voudrais tout simplement dire que parfois c'est de l'auto-intoxication dont il faut sortir.

Comment vivez-vous avec cette terrible accusation ?

Le problème n'est pas d'être accusé. Le problème serait de se sentir aujourd'hui coupable. Personnellement, je regrette de n'avoir pas pu endiguer les erreurs commises à l'époque dans ces cas précis. J'ai eu l'occasion de méditer là-dessus et de tourner la page. Maintenant je fais tout autre chose. Dans la vie on n'est pas maître de tout ce qui nous arrive. Il y a des choses

dont nous sommes responsables, il en est d'autres qui nous tombent dessus. Parfois on est à la bonne place mais au mauvais moment.

Vous assumez votre responsabilité ?

Je l'ai déjà souligné, j'assume ma responsabilité politique d'avoir été Ministre de l'Éducation à une période difficile et au moment où cette tentative malheureuse que je n'admettais pas a eu lieu ; surtout que je n'ai pas eu le courage de démissionner. Comme disait un ministre français : « Un ministre ça la boucle ou ça démissionne ». J'ai l'impression que beaucoup préfèrent la boucler comme moi.

Que voulez-vous que l'histoire garde de vous ?

Je voudrais que l'histoire garde de moi que j'ai été ministre de l'Éducation de 1982 à 1987. C'est un fait. Que beaucoup de belles choses ont été réalisées : écoles construites, augmentation des effectifs à tous les niveaux, amélioration de la qualité de l'enseignement, la mise sur pied du Fond des Travailleurs de l'Enseignement (FSTE), le bulletin *l'Éducateur*, la promotion du mérite (marques d'encouragement et

instauration des prix aux meilleurs), claires directives, orientations et messages consistants envoyés aux parents, aux élèves et aux enseignants à l'occasion de la rentrée scolaire.

Qu'en est-il de ce qui n'a pas marché ?

[...] Je reconnais que je ne suis pas à canoniser tout de suite, des choses malheureuses se sont passées dans mon ministère. Même si je n'en suis pas directement responsable, je demande pardon à toute personne qui croit qu'elle en a été victime ne fût-ce que sur le plan psychologique. Que l'histoire garde que je suis un humain qui peut faire des erreurs, pécher ne fût-ce que par omission. J'admets que je suis un pécheur, un pécheur repentant qui a tiré des leçons sérieuses de son passage au Gouvernement du Burundi à une époque, et qui veut faire beaucoup de bien suite à ces leçons. Je crois à la miséricorde de Dieu et à la possibilité pour chaque homme de devenir meilleur. Je suis donc un pécheur né, sauvé, réconcilié, et fort de cela, je reste debout, prêt à croiser le regard de quiconque et collaborer avec celui qui veut du bien.



Les veuves et orphelins de 1972

Elles sont Hutu, Tutsi. Elles n'ont pas pleuré ni fait le deuil de leurs maris. Les veuves des massacres de 1972, ont mené une vie à la fois pénible et héroïque. Pour les veuves tutsi, la situation était plus dramatique : ignorées des missionnaires qui aidaient les Hutu, elles étaient traîtresses aux yeux des leurs. Leurs enfants, toute une génération sacrifiée. A Gitega, ville martyre, des témoignages douloureux

Par Léandre Sikuyavuga et Jean Noël Manirakiza

Marie Nizigiyimana (Hutu)

L'aide-soignante « reconvertie » en paysanne

Malgré son diplôme, Marie Nizigiyimana, a vécu une vie d'une paysanne par peur d'être tuée.

Elle ne pensait pas qu'elle allait finir paysanne. Marie Nizigiyimana était aide-soignante. Elle en avait le diplôme. Avec son cher époux, Abel Binyoni, directeur à l'école primaire de Kwibuka, le couple pouvait faire vivre facilement leurs six enfants.

Cette septuagénaire vit aujourd'hui dans une petite maison, à côté de celles de ses fils au quartier Yoba, en commune de Gitega.

Quand elle a accepté de raconter sa vie de veuve qui n'a enterré ni porté le deuil de son mari, sa voix s'entre-coupaît de longs soupirs comme si quelque chose de plus profond obscurait la gorge.

Jour fatidique pour Marie : un après-midi du 5 mai 1972. La mauvaise nouvelle tombe comme un couperet : Abel Binyoni a été assassiné et jeté dans la fosse commune de Nyambeho. « *J'ai senti la terre se dérober sous mes pieds. Je ne comprenais pas pourquoi cette horrible chose tombe sur moi. Pourquoi ? Qu'a-t-il fait ? Qui sont les bourreaux ?* » A ce jour, elle attend toujours la réponse.

« Ils ont été assassinés dans des conditions effroyables. »

« *A cette époque, personne ne devait ni pleurer ni faire le deuil de son défunt. Il y avait des comités de surveillance sur les collines pour dénoncer les récalcitrants* », raconte Marie en sanglots.



« A cette période, personne ne devait ni pleurer ni faire le deuil de son cher défunt. Il y avait des comités de surveillance sur les collines pour dénoncer les récalcitrants. »

La veuve a compris que sa vie allait complètement changer. Elle ne pouvait pas continuer à travailler comme aide-soignante. Elle avait peur de subir le même sort que son mari. « *Les assassins visaient d'abord les fonctionnaires* », explique-t-elle. Et d'ajouter : « *Ceux de mon ethnie qui avaient une fonction quelconque ont été enlevés sur leurs lieux de travail et assassinés dans des conditions effroyables. Je me suis alors demandé si les bourreaux de mon mari n'allaient pas s'attaquer à moi et à mes enfants pour terminer leur sale besogne.* »

Cependant, elle doit nourrir et éduquer ses enfants. Elle opte de travailler la terre, vend sa récolte d'ananas

et quelques fois un régime de banane pour payer les frais scolaires de ses six enfants.

Quoi que fervente protestante, elle se confie aux pères blancs catholiques- les bons samaritains pour ces veuves de 1972- notamment un missionnaire allemand du nom de Knorr « *dit Kinoro* » de la colline Mutwenzi.

Les missionnaires leur donnaient à la rentrée scolaire un peu de matériel pour les enfants. « *Mais après toute une journée de travail dans leurs jardins* », se rappelle Nizigiyimana.

Cette vie dure des dizaines d'années, jusqu'à ce que son fils aîné termine les études. « *Dès qu'il a commencé à travailler, il a contribué aussitôt à l'éducation de ses petits frères* », se réjouit-elle.

Cette fervente chrétienne n'évoque pas la haine ethnique qui a emporté son mari et son beau-frère. Pour elle, le péché est à l'origine de tout le mal burundais. Pour cette veuve, la réconciliation nationale est possible si l'on reconnaît que l'on a trahi les veuves et les orphelins. Marie cherche toujours à savoir pourquoi on a tué son mari et qui en sont les auteurs. Par ailleurs, elle est prête à témoigner devant la Commission Vérité et Réconciliation. En attendant, Marie Nizigiyimana fait une proposition : « *Eriger un monument national, consensuel, en mémoire de tous les disparus des massacres au Burundi.* »

Thérèse Ntihakose (Tutsi)

« Madame » est devenue « Madamu »



« Allez voir le gouverneur, l'administrateur et le commandant. Ce sont tes frères, ils vont t'aider ! »

Son mari était commissaire de Rutana, alors arrondissement. Là-bas, on l'appelait Madame (le milieu était intellectuel). Elle comptait célébrer dans quelques jours le quinzième anniversaire de son mariage lorsque la mauvaise nouvelle lui arrive : « Marc Ntibarufata a été assassiné à Bujumbura, alors qu'il était en mission de travail. » Thérèse n'en revient pas : « Qu'a-t-il fait, qui l'a tué ? » (Silence, elle éclate en sanglots). Et de reprendre : « Il m'a fallu des mois pour croire que mon mari est réellement mort. Il m'arrivait d'aller embrasser un homme qui portait un pantalon noir et une chemise blanche. Marc s'habillait comme ça, la dernière fois où je l'ai vu. » Chassée de leur villa des commissaires, Thérèse vient s'installer à Gitega, avec ses trois enfants, dans une parcelle achetée par sa mère. Difficilement, elle se construit une maison avec un toit en paille à Magarama. L'entourage étant moins instruit, « Madame » devient « Madamu » -prononciation kirundi-. Nom qu'elle porte même aujourd'hui.

Pour elle, la vie change complètement. La question qui hante la femme du commissaire assassiné est la survie de ses enfants. Comme d'autres veuves hutu, elle approche les prêtres blancs de la paroisse du Saint Sacrement (connu sous le nom de Rukundo) ou de Mutwenzi. Une seule réponse : « Va chez le gouverneur, l'administrateur et le commandant. Ce sont tes frères, ils vont t'aider ! » (Larmes aux yeux). « Ils m'ont répondu comme ça puisque je suis de l'ethnie tutsi comme les personnalités citées », explique Thérèse.

Selon elle, ces « bons samaritains » qu'on lui indiquait ne la voyaient pas de bon œil « pour avoir dévié. »



Hôtel Restaurant Fitness centre Salle de conférence

KING'S CONFERENCE CENTRE

B.P: 2260 BUJUMBURA - BURUNDI
Tél.: (00257) 22 27 36 36 / 22 27 41 14
E-mail: info@kccburundi.org
www.kccburundi.org

« Never give up », disent les Anglais. Thérèse se démène : elle vend du charbon, de la bière (juste une caisse), nettoie les salles de la commune Gitega pour faire vivre ses enfants et payer leurs études. Mais, la vie devient intenable : elle décide d'envoyer deux de ses enfants chez sa sœur mariée à Bujumbura.

Une passion pour le héros de l'indépendance

Malgré toutes ces difficultés, Madamu est restée attachée à l'idéologie du Prince Louis Rwagasore, héros de l'indépendance. « S'il était resté en vie, ces tueries sauvages n'auraient pas eu lieu », affirme-t-elle avec conviction. En effet, chaque jour, Thérèse se réveillait très tôt le matin pour aller embellir le monument de Rwagasore avec de la paille « gusezera » et des fleurs (La population environnante le confirme). Suite à l'âge et aux maladies, Madamu n'est plus capable de se déplacer pour s'acquitter de ce devoir civique en l'honneur du héros de l'indépendance. Par ailleurs, elle apprend que personne n'a pris la relève. Elle se révolte : « Pourquoi les Burundais ne sont pas reconnaissants ? L'amour de leur patrie leur manque. » Thérèse n'a plus le goût de vivre. Elle compare son passé glorieux avec la vie qu'elle mène, seule, dans sa petite maison en ruine sans eau ni électricité. Et de témoigner : « J'ai failli me suicider à maintes reprises avec du poison. Ca ne vaut pas la peine de vivre. » Et d'enfoncer le clou : alors que l'INSS est en train d'indemniser les veuves de 1972, Thérèse Ntihakose apprend qu'elle ne pourra pas bénéficier d'un iota. Motif : Il est écrit sur le dossier de son mari : « Marc Ntibarufata, révoqué ! »

Philomène Masabarakiza, orpheline de 1972

Forcée d'intégrer le catéchuménat

Elle était en troisième année primaire, brillante. Le jour où elle a vu son père pour la dernière fois, il était menotté, encadré par les militaires qui l'emmenaient. Ne pouvant plus payer le minerval de ses enfants, leur maman les a contraints à suivre le catéchuménat.

**Par Léandre Sikuyavuga
et Jean Noël Nkurunziza**

Aujourd'hui, elle est âgée de 52 ans. Mère de huit enfants, Philomène Masabarakiza a de la peine d'évoquer ce jour fatidique où la vie de sa famille a basculé pour toujours. « *La vie d'orphelin, je n'en veux pas ni pour mes enfants ni pour tous les enfants du monde* », témoigne cette femme qui habite la colline Rutonde, commune Gitega. Une ombre qui la poursuit durant toute sa vie : « *Cela fait longtemps que j'essaie d'oublier ces événements. Mais, cette histoire reste gravée dans ma mémoire de petite fille que j'étais à cette époque-là.* »

Elle se rappelle cette journée : « *C'était dans les heures de midi, je venais de l'école quand j'ai vu mon père la dernière fois. Il était dans une jeep, menotté sous la surveillance des militaires. Je me souviens qu'il disait à ma mère, - urarera abana, jeho ntitikibonana. (Occupe-toi des enfants, nous ne nous reverrons jamais).* Nous n'avons pas compris ce qu'il disait mais ma mère était en sanglots. C'est par après que nous avons réalisé qu'ils l'ont amené pour le tuer », lâche-t-elle.

Née à Butara en province de Bubanza, elle raconte avoir abandonné l'école à l'âge de douze ans après la mort tragique de son père. Expulsés manu militari du camp des gendarmes où leur père travaillait, ils ont erré pendant longtemps avant que les missionnaires blancs de la paroisse de Bubanza ne les aident à regagner Kirimiro, la région natale de leur père. Selon cette femme, avec le reste de la famille, ils sont allés chercher refuge chez un vieux du coin qui leur vendait du lait. Pendant deux semaines, ils vivaient cachés dans la maison de peur que les bourreaux de leur père ne les retrouvent. « *Fuir vers le Congo,*

« Je me souviens qu'il disait à ma mère, - urarera abana, jeho ntitikibonana. (Occupe-toi des enfants, nous ne nous reverrons jamais) »



cela faisait plusieurs jours que leur mère y pensait. Mais pour aller où avec quatre enfants et sans argent ? », s'interroge Masabarakiza.

« Les autres femmes de ma génération ont maintenant des diplômés »

Pour quitter ce refuge, il a fallu une aide des missionnaires blancs de Bubanza qui sont venus les prendre pour les amener à la paroisse de Bubanza. Arrivés là, ils y ont trouvé d'autres familles qui, comme eux, avaient fui leurs maisons. Ces religieux leur ont donné nourriture et vêtements : « *Nous avons vécu dans cette paroisse pendant trois semaines. Nous dormions dans une salle commune et il était interdit de sortir. Si les enfants faisaient du bruit, les missionnaires venaient nous rappeler à l'ordre* », se souvient Philomène.

Un certain matin, un prêtre est venu annoncer qu'il y avait un véhicule disponible pour aller à Gitega. Ils ne savaient pas qu'ils allaient trouver leurs grands-parents encore vivants.

« *Arrivés à l'Archidiocèse de Mushasha, ils nous ont dit : restez une nuit ici et après renseignez-vous sur vos familles* », se rappelle-t-elle. Sans tarder, quelqu'un leur a indiqué où se trouvait la maison de leur grand-père. Arrivés sur les lieux, ils ont trouvé un vieil homme fatigué et meurtri.

Selon cette quinquagénaire, même si cette famille avait un champ à cultiver, la vie n'a pas été facile. La récolte ne leur suffisait pas, sa mère devait aller cultiver les champs des voisins pour un panier de patates douces. Comme elle ne pouvait pas leur payer l'école, Philomène et ses sœurs ont dû intégrer le catéchuménat. Sans éducation et sans argent, elles ont continué à mener une vie misérable. Et de regretter : « *Les autres femmes de ma génération ont maintenant des diplômés et des maisons en ville, alors qu'elles étaient moins brillantes en classe. La vie de misère ne m'a jamais quittée, je continue même aujourd'hui à labourer les champs des autres pour faire survivre ma famille.* »

Analyse

Le « Plan Simbananiye », a-t-il existé ?

Par Elyse Ngabire

Pour une large opinion, le terrible « plan Simbananiye » a bel et bien existé car les événements sanglants de 1972 dépassent une simple répression. Cependant, interrogé par la BBC en 2008, Arthémon Simbananiye nie toute responsabilité. Contacté par le Groupe de presse Iwacu, il a refusé tout commentaire.



Ouverture de l'année académique 1975-1976. De gauche à droite, le recteur Gabriel Barakana, les ministres Arthémon Simbananiye et Bernard Bizindavyi

Simple coïncidence ? D'après les enquêtes que le Groupe de Presse Iwacu a menées, du nord au sud et de l'est à l'ouest, la « répression » s'est faite de façon coordonnée et simultanée. Le « fameux » plan n'était plus un secret. D'après des sources fiables, M. Simbananiye l'aurait mis à la connaissance de ses proches collaborateurs à l'occasion d'un banquet organisé à sa résidence quelques jours avant l'éclatement de la crise. « *Moi comme d'autres personnalités hutu de l'époque le savions mais nous n'avons pas pris de précaution car nous nous accusions de rien* », témoigne N.B., un septuagénaire hutu, alors enseignant à Bujumbura.

Quel rôle M. Simbananiye a-t-il joué ?

Des accusations de la conception et de l'exécution du plan macabre ont toujours porté sur la personne de M. Simbananiye. Bien avant la lettre de Martin Ndayahoze au président Micombero, il se racontait que Simba-

naniye, Shibura (membre du Conseil national de la Révolution) et Yanda (secrétaire national du parti Uprona en 1972) auraient organisé les massacres des Hutus depuis la fin de la monarchie. Et que M. Simbananiye et Yanda auraient fait appel à un certain Bisengimana, conseiller du président Mobutu (Zaïre), pour qu'il leur livre Gaston Soumialot, un muléliste afin de collaborer avec Célius Mpasha, un Hutu qui s'était réfugié en Tanzanie. Le rôle de ces derniers étaient de faire une pseudo-attaque pour avoir un prétexte de traquer les Hutu, une façon de constituer des boucs-émissaires afin de liquider les Hutu.

Cependant, Arthémon Simbananiye dément. Il estime que c'est un mensonge monté de toute pièce. D'ailleurs, il déclare que c'est pour la première fois qu'il entend ces noms.

Quant à la lettre de Martin Ndayahoze, il dit ne pas comprendre d'où le ministre de l'Information de l'époque

s'est procuré une telle rumeur : « *Je n'ai rien contre lui mais il est allé trop loin. Qui détient ce plan ? Que ceux qui m'accusent amènent des preuves pour que la vérité soit mise au grand jour.* » M. Simbananiye atteste que depuis novembre, il était emprisonné à Ngozi, pendant une année. « *Trouvez-vous logique qu'une personnalité prépare de tuer des gens alors qu'elle est privée elle aussi de sa liberté ? Dr Nahimana (un Hutu, ndlr) qui travaillait à l'hôpital de Ngozi et s'occupait de ma santé m'est témoin là où il est dans sa tombe* », confie M. Simbananiye.

Arthémon Simbananiye n'était pas n'importe qui. C'était l'homme de confiance du président Micombero. L'histoire nous dit qu'après la dissolution du gouvernement le 29 avril 1972, M. Simbananiye est devenu ambassadeur itinérant et ministre plénipotentiel, exerçant le pouvoir seul avec Micombero.

Toutefois, le présumé auteur des assassinats sans nom se contente de dire

que le choix du président était fondé : « De par mon expérience au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et du Plan, Michel Micombero trouvait que j'étais la personne la mieux indiquée pour l'aider. »

Simbananiye clame son innocence

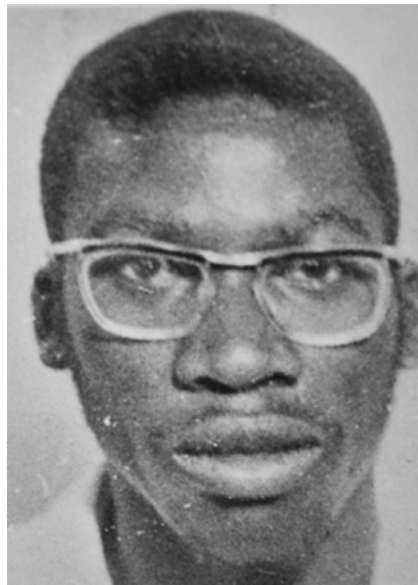
Arthémon Simbananiye a été nommé le 12 mai 1972, deux semaines après la répression. Or, la répression a duré jusqu'aux mois de juillet et août, d'après nos sources. Cependant, l'homme fort de la 1^{ère} République persiste et signe qu'aucune charge ne pèse sur lui : « J'ai été profondément touché par l'exécution de ces innocents Hutu, Tutsi et du dernier monarque. »

Des gens, ajoute-t-il, ont toujours cru que je suis un assassin, c'est archi-faux car ce plan n'a jamais existé. « Qu'est-ce qu'on n'a pas raconté sur moi ? », s'interroge-t-il. En 1988 lors de la crise de Ntega et Marangara, il affirme avoir été impliqué dans des massacres. Aujourd'hui, une opinion le qualifie de pro Pierre Nkurunziza. Et de déclarer qu'en 1972, il était sous les ordres du président Micombero et n'avait pas le droit de lui désobéir.

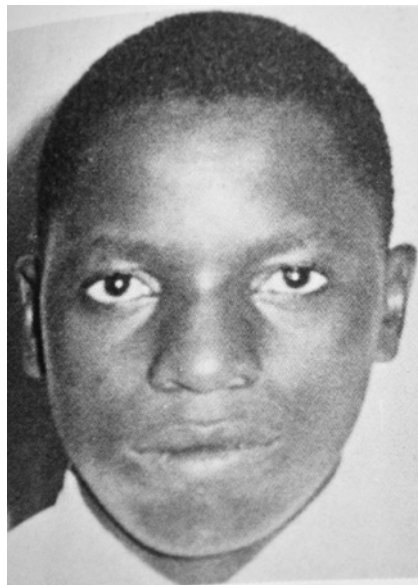
Demandez à Kayibanda et à Micombero

Arthémon Simbananiye accuse l'ancien président rwandais, Grégoire Kayibanda d'être à l'origine du malheur qui a endeuillé le Burundi en 1972 : « Il a prêché la haine ici comme c'était le cas au Rwanda en 1959. » Il se rappelle avoir effectué une mission au Rwanda pour donner la mise en garde, de la part du président Micombero, à Kayibanda. Il s'agissait de l'interdire de s'ingérer dans les affaires internes du Burundi. Une erreur qui avait été confirmée par le président Juvénal Havyarimana aux Nations-Unies lors de sa prise du pouvoir, se rappelle l'ancien ministre plénipotentiel.

Quant à Micombero, Arthémon Simbananiye lui reproche de n'avoir pas su gérer la crise. Le Burundi, explique-t-il, avait déjà des problèmes avec la condamnation des présumés putschistes en 1971. En outre, il se pourrait que les relations entre notre pays et certains pays occidentaux n'étaient pas au beau fixe, le Burundi pour avoir



Celius Mpasha, un autre présumé leader politique de la rébellion



Emmanuel Buname, un des présumés leaders politiques de la rébellion

soutenu l'adhésion de la Chine aux Nations-Unies. Il estime que la dissolution du gouvernement accusant un vide institutionnel est venue aggraver la situation.

1972 : génocide hutu ou pas ?

Arthémon Simbananiye estime qu'il n'est pas mieux indiqué pour qualifier les crimes de cette époque : « Attendons les enquêtes de la Communauté internationale. Je suis un homme de Dieu,

un pasteur et non un enquêteur. Il y a des éléments que je n'ai pas sur cette affaire pour n'avoir pas participé ni de près ni de loin. » Cependant, il se dit prêt à répondre devant la justice : « Je ne suis pas un saint, peut-être des choses que je n'ai pas faites alors que j'avais les rennes du pouvoir. Je suis prêt à la réconciliation. Un jour, la vérité sur ma personne finira par se savoir. »

« Ecrit ou pas, il y a eu un plan »

Sylvestre Ntibantunganya, ancien président de la République, avait 16 ans et étudiait au Séminaire de Mugera (Gitega). Selon lui, il n'y a pas à douter, le plan Simbananiye est une triste réalité. Tout ce qui avait été dénoncé

"Il n'y a pas à douter, le plan Simbananiye est une triste réalité"

par Ndayahoze, ajoute-t-il, va arriver en 1969 : « Il y a une tentative de coup d'Etat dans laquelle sont impliqués des hommes politiques et des officiers hutus dont les commandants Charles Karero, Nicodème Katariho et le capitaine Bazayuwundi. Le procès est prononcé, ils sont exécutés. »

Il se rappelle aussi de cette tentative de renversement des institutions de 1971. Cette fois-ci, le sénateur Ntibantunganya raconte qu'elle était l'œuvre des tutsi de Muramvya. Parmi eux, Lazare Ntawurishira, Jérôme Ntungumburana, Marc Manirakiza, etc. Toutefois, ils seront graciés par Micombero.

Incompréhension

Dès le 30 avril 1972, assure-t-il, il y a les premières arrestations qui s'accompagnent des exécutions de hauts responsables au niveau de l'armée et du gouvernement. Il témoigne avoir vu de ses propres yeux une fosse commune à l'endroit appelé "ku mahwane" à Mugera. Le président Ntibantunganya dit ne pas comprendre cette attitude d'arrêter des Hutu jusque dans les écoles primaires avec des listes préétablies. Et de s'interroger : « Qui les a élaborées ? Sont-elles tombées du ciel ? »

1972 à travers les écrits

Une assez abondante littérature, entre essais historiques, romans biographiques ou réflexions postées sur la toile... Extraits des textes qui parlent de 1972.

Par Roland Rugero

« Il est sans nul doute plus aisé, même si cela peut paraître parfois plus risqué, d'écrire sur l'histoire du Burundi ou du Rwanda quand on est ni Burundais, ni Rwandais. Quelle que soit l'objectivité de la démarche, on est du fait de la fracture identitaire actuelle, assuré d'avance de suspicions partisans de la part de ses concitoyens qui y verront toujours la plume d'un Hutu ou d'un Tutsi ».

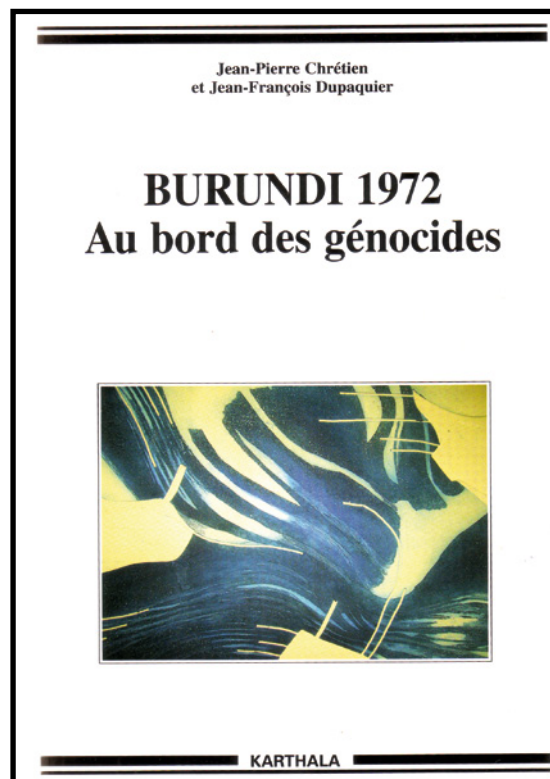
Cet extrait de *Histoire du conflit politico-ethnique burundais* d'Evariste Ngayimpinda résume parfaitement la perception que se fait le public burundais de tous les écrits qui entourent l'histoire post-coloniale du Burundi en général, et les « grandes » dates de ses périodes sombres en particulier : 1965, 1969, 1972, 1988 et 1993.

Si 1972 occupe une si grande importance dans ce répertoire, c'est qu'il a marqué de manière indélébile les consciences individuelles et collectives, par son ampleur, par la complexité (ses acteurs et ses raisons) des mécanismes qui l'ont créée et surtout par l'étendue méconnue (car souvent cachée) de ses conséquences dans la création/solidification de ce que les historiens appelleront la *fracture identitaire*. Après 1972, tout Burundais est, d'une manière ou d'une autre, soit Hutu, soit Tutsi. Avec une plus ou moins grande dose de « mal » inhérente à son *ethnie*, selon que l'on est de la même appartenance ethnique ou pas. Point.

Et ce malgré la propagande officielle qui fera chanter *Twese turi bamwe* (Nous sommes tous les mêmes) puis, plus tard, la Charte de l'unité nationale, et enfin la venue de la démocratie. D'ailleurs, au cas où l'on ne serait pas Burundais, on est de toutes les façons ou pro-Hutu, ou pro-Tutsi. Et ceci que l'on soit Africain, Asiatique, Américain, Européen, Belge, Palestinien ou Israélien, Noir, Blanc, Jaune, Rouge, Bleu, cadre d'une ONG, etc. Le monde, l'univers lui-même, est en deux camps.

Il existe ainsi une catégorie de personnes touchées de plein fouet par cette bi-polarisation (littéralement, en kirundi, *ama-ca-kubiri*, ou *les-divisions-en-deux*), ce sont bien les historiens. D'où qu'ils viennent, quels que soient leurs mérites, leur « écriture de l'histoire », ou plutôt leur « lecture de l'histoire » est toujours perçue comme orientée vers l'une des deux ethnies.

Pourquoi ? Deux raisons principales. La première est liée à un fait que nous-mêmes, à Iwacu, avons expérimenté



avec ce dossier spécial 1972 : l'accès aux sources. Le professeur Evariste Ngayimpinda l'explique mieux :

« Dans un tel contexte de clivage socio-politique, on ne doit pas non plus exclure l'effet d'un inégal accès à l'information de l'autre camp, même si la décrispation des esprits consécutive au courant actuel de libéralisation des médias a considérablement réduit le recours au tract et à l'oralité. »¹

D'autant plus que « quel que soit le niveau d'alerte du chercheur, il demeure un risque d'être garé sur de fausses pistes par des informateurs qui, ayant parfois à se reprocher, ont tout à gagner à travestir [ou taire, ndlr] les faits. »²

Commentant ce problème des sources, Jean-Pierre Chrétien rappelle que « l'historien n'écrit pas pour faire plaisir, mais quand c'est possible. » Justement sur l'ouvrage *Burundi 1972, Au bord des génocides*, co-écrit avec le journaliste Jean-François Dupaquier, l'historien français explique :

« Je n'ai pas attendu 2007 pour écrire sur 1972. C'est vrai qu'en 1972, j'ai écrit sous pseudonyme. Je ne voulais pas compromettre des amis car l'heure était grave. Mais une étude scientifique sur 1972 n'était pas possible à ce moment-là. Pour cet ouvrage, les enquêtes ont été faites entre 1998 et 2002. Et les gens que j'ai interrogés ont parlé : ils ne l'auraient pas fait avant ! C'est simple. Je ne pouvais pas écrire un livre en le sortant de ma tête, voyons ! D'autre part, les archives s'ouvrent de façon progressive. Il y avait un délai de 30 ans pour l'ouverture des archives. En 2000, j'ai fait ouvrir des dossiers aux archives diplomatiques belges : avant, ils étaient fermés. [...] »³

L'autre raison qui explique la lecture orientée des ouvrages sur l'histoire du Burundi, c'est que tous (ou presque) les historiens ou essayistes burundais qui écrivent particulièrement sur 1972 sont « politiquement marqués », situés sur l'échiquier politique burundais. De par leur degré de participation, au temps de leurs études à l'Université du Burundi dans les activités de la jeunesse uproniste, ou de par leur réel engagement politique à des périodes différentes de l'histoire du Burundi, sans oublier, bien sûr, leur ethnité, on a vite fait de classer tel historien hutu, tel autre tutsi.

Pour découvrir et les perceptions des uns et des autres, et le travail scientifique mené sur 1972, **Iwacu vous propose une liste, non-exhaustive, de titres qui en parlent :**

¹ *Histoire du conflit politico-ethnique burundais*, Evariste Ngayimpinda (Éditions de la Renaissance), p. 11

² Op. cit (1)

³ Iwacu Magazine n°2, interview avec Roland Rugero, titrée *Jean Pierre Chrétien: « Avant d'écrire la nouvelle histoire, qu'on lise ce qui existe! »*, p. 48 - 51

Parutions académiques, essais

- *Selective Genocide in Burundi*, René Lemarchand, (1974)
- *La vérité sur le Burundi*, Boniface Fidèle Kiraranyanya (Editions Naaman, Sherbrooke, 1977)
- *Burundi. The tragic years*, Thomas Patrick Melady (Orbis, New York, 1974)
- *Possibilités et difficultés de paix et de réconciliation au Burundi. Jalons pour une éducation à la paix et à la réconciliation*, Paul Burire (Academia Alfonsiana, Rome, 1985)
- *Burundi 1972 -1988. Continuité et changement*, Filip Reyntjens (Les Cahiers du Cedaf, 5, Bruxelles, 1989)
- *Burundi. De la Révolution au régionalisme (1966-1976)*, Marc Manirakiza (Édition Le Mât de Misaine, Paris-Bruxelles, 1992)
- *Précis de la montée de la violence organisée au Burundi*, Emmanuel Ndayizeye (Bujumbura, 2009)
- *Le génocide de 1972 au Burundi, les silences de l'histoire*, (Les Cahiers d'Études Africaines, 167, XLII-3, 2002, pp. 551-576), René Lemarchand (1994)
- *Purity and exile. Violence, memory and national cosmology among Hutu refugees in Tanzania*, Liisa Malkki (Chicago University press, 1995)
- *Une démocratie pour tous les Burundais. T. 1 : De l'autonomie à Ndadaye*, Sylvestre Ntibantunganya (Éditions de l'Harmattan, Paris, 1999)
- *Burundi: prospects for peace*, Filip Reyntjens (2000)
- *Fear in Bongoland. Burundi refugees in Urban Tanzania*, Marc Sommers (Berghan Books, New York, 2001)
- *Burundi, la fracture identitaire. Logiques de violence et certitude*, Jean-Pierre Chrétien et Melchior Mukuri (Karthala, 2002)
- *Le conflit burundais II. La tragédie de 1972*, Laurent Kavakure (Editions du Centre Ubuntu, 2002)
- *Analyse des représentations du pouvoir politique. Le cas du Burundi*, Julien Nimubona (Éditions du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2003)
- *Le Burundi contemporain. L'Etat-nation en question (1956-2002)*, Augustin Nsanze (L'Harmattan, Paris, 2003)
- *Histoire du conflit politico-ethnique burundais. Les premières marches du calvaire (1960-1973)*, Evariste Ngayimpinda (Renaissance, Bujumbura, 2004)
- *Burundi 1972. Au bord des génocides*, Jean-Pierre Chrétien - Jean-François Dupaquier (Karthala, Paris, 2007)
- *La démocratie du nombre, arme pour le génocide contre les Tutsi au Burundi (1959-2006)*, Diomède Rutamucero (Éditions Intore, Bujumbura, 2007)

Romans

- *L'hiver sur le Tanganyika*, Paul Savatier (Éditions Gallimard, Paris, 1977)
- *Le chant des fusillés*, Nadine Nyangoma (Les Nouvelles Éditions Africaines, Dakar, 1981)
- *Chemin de transhumance*, Jacques Claessens
- *Répression au Burundi : journal d'un prisonnier Vainqueur*, Vénérand Ndegeya (Harmattan, 1993)
- *Lettre à Isidore*, Perpétue Nshimirimana (Éditions de l'Aire, Vevey, 2004)
- *La descente aux enfers*, Aloys Misago (Bruxelles, 2012, à paraître)

Liens

- Conférence d'Emmanuel Nkurunziza, de l'AC Genocide section Canada : <http://www.burundi-information.com/showtopics.php?id=208&sid=1&name=ANALYSES>
- René Lemarchand, Encyclopédie en ligne sur les violences de masse : <http://www.massviolence.org/The-Burundi-Killings-of-1972>
- Burundi/1972 : La version relayée par les coresponsables du génocide (analyse du relai médiatique burundais sur 1972, par Perpétue Nshimirimana, 2011) : http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=3398&Itemid=85
- Burundi/1972 : quelques éclairages sur ce génocide oublié, occulté, nié (par Joseph Ntamahungiro, 2011) : http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=3509&Itemid=85
- Les Hutu du Burundi «peuple cible de génocide» selon le rapport Whitaker (par Perpétue Nshimirimana, 2012): http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=5125&Itemid=85

Les points de divergence

Sans prétendre réécrire cette période sombre de l'histoire du Burundi, trois grandes questions ont été posées par différents auteurs sur ce qui s'est passé en 1972 : sa nature, le bilan humain et leur origine. Extraits croisés.

La première est la qualification même de ce qui s'est passé. Boniface Fidèle Kiraranganya, secrétaire général de l'Uprona de 1963 à 1966, auteur d'un témoignage personnel très remarqué sur 1972 parle, en analysant le bilan des événements qui se succédèrent après l'assassinat du Prince Louis Rwagasore, père de l'indépendance burundaise, de « *la honte et l'indignité nationales à vie : les événements cruels et sanglants (double génocide ?) d'avril-mai 1972* »...

Le mot est posé : ce qui s'est passé en 1972, est-ce un génocide (préparé, planifié, et dont l'exécution aura été « stoppé » par l'intervention de l'armée nationale) contre les Tutsi, suivie d'une répression aveugle et malheureuse qui emportera une grande partie de l'élite hutu ? 1972 fut-il par contre et seulement le génocide contre les Hutu, ce que certains ont par ailleurs appelé *ihonya-bwenge* ou *élimination-de l'élite* ? Ou finalement, aurait-il été cas d'un double génocide, contre les Tutsi en premier temps, puis les Hutu en second ?

C'est en tout cas dans le premier sens que va l'analyse d'Evariste Ngayimpinda, dont le travail de recherche sur l'histoire du Burundi de 1960 à 1973 a été financé par la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme Iteka :

« *Le projet génocidaire était explicitement repris dans les statuts que reproduisaient les tracts retrouvés sur certains rebelles* », note l'historien, avant de donner le résumé de ce plan d'extermination ethnique. Un point parmi les actions à mener, écrit sur ces tracts : « *Attaquez-vous aux ministres, aux gouverneurs, aux commissaires, aux ambassadeurs, conseillers, aux cadres du parti uniquement tutsi. Massacrez-les avec leurs femmes et leurs enfants, n'hésitez pas à éventrer les femmes enceintes* »...

Des tracts, « *en français et en kirundi, [...] retrouvés à Makebuko, au centre du pays, mais également dans le nord de la plaine riveraine du lac* », ou encore au sud du pays, comme à Vugizo, selon le professeur Ngayimpinda.⁴

Contre ceux qui parlent de « génocide contre les Hutu », l'historien commente :

« *Qu'il y ait eu répression et qu'elle ait été organisée par le pouvoir nous paraît à tout le moins normal. Par ailleurs, l'effectif des morts, aussi politiquement inassumable qu'il soit, ne suffit pas à lui seul pour justifier l'appellation de génocide. L'expression de génocide sélectif auquel des éléments de l'élite hutu viennent de trouver l'équivalent avec le concept d'ihonyabwenge qui renvoie à l'élimination de l'élite, ne convainc pas non plus : certes, dans sa définition, le génocide peut se ramener à une destruction partielle des membres du groupe, mais l'on sait que dans ses intentions, un génocide est toujours exhaustif pour ceux qu'il prend pour cible. Comment pourrait-il être sélectif lorsque, comme le mot lui-même l'indique, le but poursuivi par tout génocide est la disparition de toute trace d'existence du groupe visé?* »

D'autre part, continue Ngayimpinda « *si la répression s'est quasi-exclusivement abattue sur l'élite hutu, des éléments de la même*



Historien et démographe, Evariste Ngayimpinda est aussi Recteur de l'université du Lac Tanganyika.

élite ont pu être épargnés sans que l'on puisse prouver qu'ils étaient hors d'atteinte de la machine répressive. Mieux, des autorités soucieuses de protéger leurs administrés l'ont fait et il ne semble pas que, ce faisant, elles contrevenaient aux ordres du pouvoir ».⁵

Un avis que ne partage pas René Lemarchand, qui dresse un parallélisme entre le 1972 burundais et le 1994 rwandais dans *Le génocide de 1972 au Burundi, les silences de l'histoire* (2002) :

« *Le génocide, est-il besoin de le souligner, est un crime d'État. Au Burundi comme au Rwanda, c'est l'État qui planifie le meurtre de masse, qui met en marche et dirige les mécanismes d'extermination, qui veille à ce que nul n'échappe au massacre, et qui s'oppose, au nom de la souveraineté nationale, aux inquisiteurs venus du dehors. L'État, c'est-à-dire l'armée, la police, la gendarmerie, et les milices, les Jeunesses révolutionnaires rwagasore (JRR) au Burundi, les interahamwe au Rwanda. Or, dans un cas comme dans l'autre, l'État se tourne contre lui-même, au risque de s'autodétruire, et n'hésite pas à massacrer ses « fidèles serviteurs ». Au Burundi tous les ministres hutus (déjà démis de leurs fonctions comme tous les autres ministres, à la veille de l'insurrection) sont immédiatement exécutés ; au Rwanda les principaux leaders des partis d'opposition, y compris le Premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, sont tués par l'armée le lendemain de l'écrasement de l'avion présidentiel. Un État, certes, mais un État-bidon, un État-monstre, dominé par des réseaux ethnico-régionaux - les Hima de Bururi au Burundi, les Kiga du nord au Rwanda -, qui donne les pleins pouvoirs aux milices - les JRR au Burundi, les Interahamwe au Rwanda - pour massacrer les populations civiles. »*

Par ailleurs, analysant les conséquences d'un « génocide de 1972 que l'État burundais n'a jamais reconnu », le professeur Lemarchand continue:

⁴ *Histoire du conflit politico-ethnique burundais*, Evariste Ngayimpinda (Éditions de la Renaissance), p. 423 - 425

⁵ Op. cit. (4), p. 482

« Un membre du clergé hutu, interrogé par la commission internationale d'enquête de 1995, rapporte les paroles d'un tueur hutu : « En 1972 ils nous ont eus ; ils ne nous auront plus. » Sommé de ne plus « verser de sang », un autre répond : « Depuis 1972 c'est notre sang qui a été versé. Aujourd'hui on apprend que le Président Ndadaye a été tué. S'ils ont pu faire cela, demain ce sera nous [...] » Comment ne pas voir dans cette rage meurtrière les réminiscences d'un génocide dont personne ne parle, mais dont beaucoup se souviennent ? »

Constat partagé par Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier :

« Il est des répressions impitoyables en situation de guerre qui s'accompagnent de crimes contre l'humanité. Mais lorsque des gens sont arrêtés chez eux ou à leur travail en fonction de leur naissance et hors d'un contexte proprement militaire, surtout lorsque des enfants et des adolescents sont méthodiquement exécutés dans les écoles (privant ainsi leur collectivité de tout avenir social), il y a un basculement dans l'horreur absolue d'une extermination, qui rend dérisoires les justifications et qui exclut les balances à somme nulle. Même si la planification apparaît plus improvisée que dans le cas rwandais de 1994, l'aspect bureaucratique de l'organisation de 1972 est évident. C'est ce qui ressort de notre étude sur les massacres de Hutu pour la période qui commence aux alentours du 5 mai 1972, c'est ce qui nous a amenés déjà en 1972 à qualifier de 'génocide' ce que nous observions l'un et l'autre, de près ou de loin. »⁶

Combien de morts ?

La seconde question concerne le bilan macabre de 1972. En reprenant les chiffres avancés par les historiens, des divergences apparaissent. René Lemarchand avance par exemple que « 100.000 à 200.000 Hutu [qui] tombèrent sous les coups de l'armée et des Jeunesses Révolutionnaires Rwagasore, l'une et l'autre dominée par des éléments tutsi. »⁷

D'autres vont jusqu'à 300.000 victimes (Kiraranganya), ou même 500.000.

Pourtant, le professeur Ngayimpenda veut tempérer :

« Dans le secteur militaire, un relevé de ceux qui n'avaient pas perçu leur solde et étaient donc considérés comme morts ou disparus à la fin du mois de juin 1972, faisait état d'un effectif de 500 avec quelques dizaines d'officiers. Comme pour le reste de la population, le bilan macabre de cette répression dans le secteur structuré reste donc à faire, mais il est clair que les estimations avancées jusqu'à ce jour recourent excessivement à la surenchère. »⁸

D'où est venu 1972 ?

Enfin, il y a question même de l'origine de ce qui s'est passé en 1972. Si certains parlent d'un « plan Simbananiye » qui prévoyait d'exterminer l'élite hutu, les autres

⁶ Burundi 1972. Au bord des génocides, Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier (Karthala, Paris, 2007), p. 477

⁷ Le génocide de 1972 au Burundi, les silences de l'histoire, (Les Cahiers d'Études Africaines, 167, XLII-3, 2002, pp. 551-576), René Lemarchand (1994), p. 551

⁸ Op. cit. (6), p. 521

Estimation des pertes scolaires et universitaires hutu en 1972

Etablissement	Etablissement	Etudiants tués	Pertes totales
UOB	350	60	120
ENS	135	20	55
ENE Ngagara	314	8	140
ETOM Kamenge	415	60	170
Athénée de Bujumbura	700	inconnu	300
Athénée de Gitega	380	environ 40	148
ITAB de Gitega	79	26	40
Collège du Saint-Esprit	inconnu	4	4
ETM de Gihanga	inconnu	27	27
ENG de Gitega	inconnu	7	inconnu
EMP de Musenyi	inconnu	23	inconnu
Collège Don Bosco de Ngozi	inconnu	26	inconnu
Ecole médico-sanitaire de Gitega	inconnu	10 32	inconnu 40
Collège de Matana	212	environ 100	environ 125
EN de Kiremba	335	44	60
EMP de Kivoga	inconnu	6	
EMP de Kibimba	inconnu	-	3000
EMP de Buhiga	inconnu	environ 511	1277
	inconnu		

Source : Le marchand, R. et Martin D., Génocide sélectif au Burundi

Quand le roman s'en mêle ...

« Il n'y avait ni frères ni camarades pour les assister. Il n'y eut ni cortège, ni chant d'honneur pour soutenir leurs ultimes angoisses. Leurs dernières larmes silencieuses se dissipèrent dans une nuit tropicale infinie et sans appel. Nul soleil ne les accueillerait plus, nulle aube naissante ne les réveillerait plus. Déjà leur dernière énergie vitale s'éteignait dans le vide bleu-noir anonyme. Le sang séché sur leurs vêtements, leurs plaies laissées sans soin et crasseuses, une dizaine de prisonniers mutilés, bousculés par des crosses de fusils, marchaient tristement vers le stade de Bujumbura. Des voix agressives profanaient le clair de lune. Les militaires tutsi qui les conduisaient au supplice les assaillaient d'injures et jouissaient des cruautés qu'ils pouvaient encore leur infliger.

- Chien de Hutu! T'as voulu tout changer, hein? Tu t'es pris pour un Tutsi... Regarde-moi ces ordures. Ça veut faire la révolution! »

Extrait, Le chant des Fusillés, Nadine Nyangoma

évoquent surtout la rébellion du sud du pays, citée plus haut par le professeur Ngayimpenda.

Binface F. Kiraranganya tente même d'en donner des noms :

« Lors des événements d'octobre 1969, trois étudiants hutu de l'université officielle de Bujumbura s'enfuient. Pas pour aller loin.

Ils regagnent les maquis de la région de Bururi, qui est aussi leur province d'origine et où la population hutu leur est favorable. Les trois universitaires sont : Albert Butoyi, D. Ndabiruye et leur chef d'équipe, Célius Mpasha... »

Les trois étudiants auraient rejoint un autre fugitif, « le vieux député Ezéchias Biyolero, de la province de Bururi également, libéré de la prison où il pourrissait depuis trop longtemps [...] : désormais, ils « travailleront » ensemble. Personnellement j'étais sûr d'une chose : qu'ils n'allaient pas passer aux actes avant au moins l'an 1980. [...] »

Qu'est-ce qui les a poussés à agir si précipitamment, pire encore, à recourir à des pratiques d'une cruauté et d'une sauvagerie intolérables ? [...] Ont-ils été débordés par un individu ou une aile extrémiste ? »

Pour Kiraranganya, « deux motifs ont dû pousser précipitamment les rebelles à l'action, sans préparation, sans contrôle, dans le désordre et l'anarchie :

1. La parodie judiciaire de 1971, qui rendaient mécontents la presque totalité des Tutsi non-originares de Bururi. Logiquement, les régionalistes au pouvoir auraient dû se retrouver seuls devant l'attaque des rebelles hutu.
2. Ntare V sera fusillé dans la nuit du 29 avril 1972. Célius Mpasha, Ezéchias Biyolero et leur équipe comptent sur le mécontentement d'éventuels monarchistes.

[...] Lorsqu'ils déclencheront l'attaque du 29 avril 1972, tous les Tutsi se serrent les coudes devant le péril commun, effrayés surtout par cette méthode d'exterminer jusqu'à de simples cultivateurs, des paysans, les femmes et les enfants.⁹

Quant au fameux « plan Simbananiye », Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier l'ont analysé sous le titre de « contre-propagande hutu », centrée dès 1973 sur « l'idée d'égalisation démographique entre Hutu [85% de la population selon les opinions de l'époque] et Tutsi [14%] »¹⁰. Ce plan implique, bien sûr, Arthémon Simbananiye et d'autres acteurs politiques autour du président Micombero, et comme « dénonciateurs », Martin Ndayahoze, ministre de l'Information, exécuté dès le 30 avril 1972 ; le Mouvement des étudiants progressistes burundi (Meproba), créé en avril 1970, et plus tard, « les réfugiés historiens, qui reflètent et entretiennent à la fois l'omniprésence du plan dans l'opinion des réfugiés burundais en Tanzanie. »¹¹

Des victimes « tétanisées »

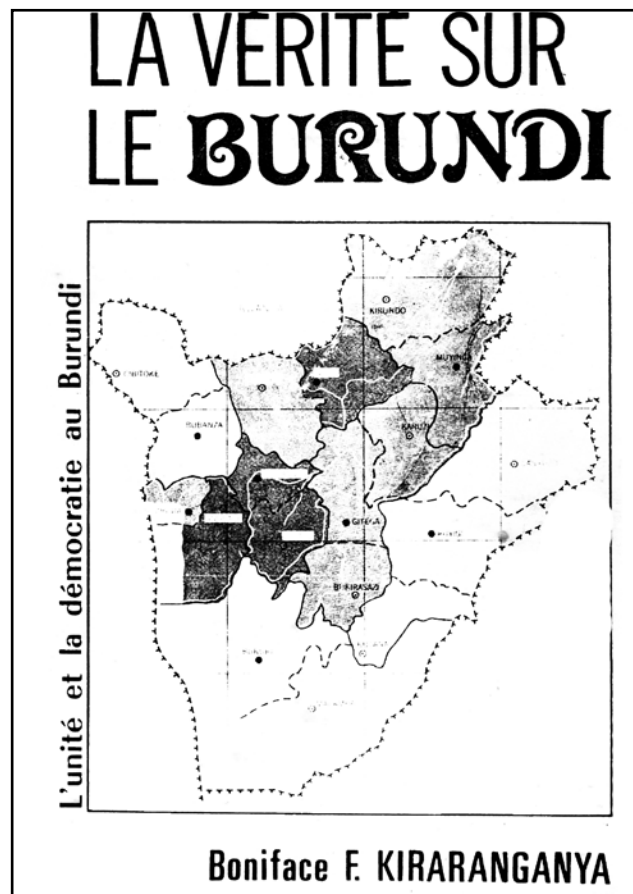
Pour terminer, et en commentant les réactions face à ce qui arrivait en 1972, Chrétien et Dupaquier notent :

« La masse de Burundais hutu emportés par la répression ont été en quelque sorte pris par surprise, stupéfaits de ce qui leur arrivait,

⁹ *La vérité sur le Burundi*, Boniface Fidèle Kiraranganya (Editions Naaman, Québec, 1977), p. 76-79

¹⁰ *Burundi 1972. Au bord des génocides*, Jean-Pierre Chrétien - Jean-François Dupaquier (Karthala, Paris, 2007), p. 321 - 342

¹¹ *Fear in Bongoland. Burundi refugees in Urban Tanzania*, Marc Sommers (Berghen books, New York, 2011), p. 52



alors qu'ils étaient innocents, ce qui donne une impression de passivité et de résignation. Les élèves ne pensaient pas à fuir.

'C'était la première fois que ça arrivait', se rappelle Melchior Ntahobama, alors élève d'une école de géomètres-topographes à Bujumbura. »¹²

Toujours dans le registre des témoignages, le professeur Fabien Cishahayo (Université de Sudbury, Canada, Département de Communication publique), dans son portrait élogieux de Boniface Kiraranganya, écrit :

« En écoutant ce juste, une chose m'a frappé : il avait dit à des dizaines de personnes qu'on allait les tuer. Lui-même se savait dans le collimateur des assassins, parce qu'il était intransigeant envers les

criminels. Même quand il s'est échappé de prison, ses camarades d'infortune n'ont pas cru bon de le suivre : ils savaient ou plutôt ils croyaient qu'ils seraient confrontés à leurs accusateurs et que rapidement, la vérité de leur innocence éclaterait au grand jour, qu'ils seraient réhabilités et que, bombant le torse, ils reprendraient leurs postes au sein de la jeune administration. L'histoire nous apprend, hélas, que c'est Boniface Kiraranganya qui avait raison. »¹³

Quand le roman s'en mêle ...

« Ensuite, ma soeur se présente à ma mémoire, défigurée, en haillons. Je l'entends supplier ses bourreaux armés de sagaie en bambou avec lesquelles ils transperçaient son corps boursofflé, tout en la raillant, et redoublant de coups chaque fois qu'elle tentait de leur inspirer pitié »

Extrait, *Répression au Burundi : journal d'un prisonnier vainqueur*, Vénérand Ndegeya

¹² Op. cit. (11), p. 321

¹³ <http://www.burundibwacu.info/archives/spip.php?article1236>